

ATLAS DES ZONES BASSES DU DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Communes de
Lorient, Quéven, Lanester, Caudan,
Hennebont, Kervignac,
Locmiquélic, Port-Louis, Riantec

N.B. - Se reporter aux trois dossiers distincts traitant des communes de Larmor-Plage, Gâvres et Plouhinec, pour compléter la description du littoral de la Rade de Lorient et de la Petite Mer de Gâvres.

1

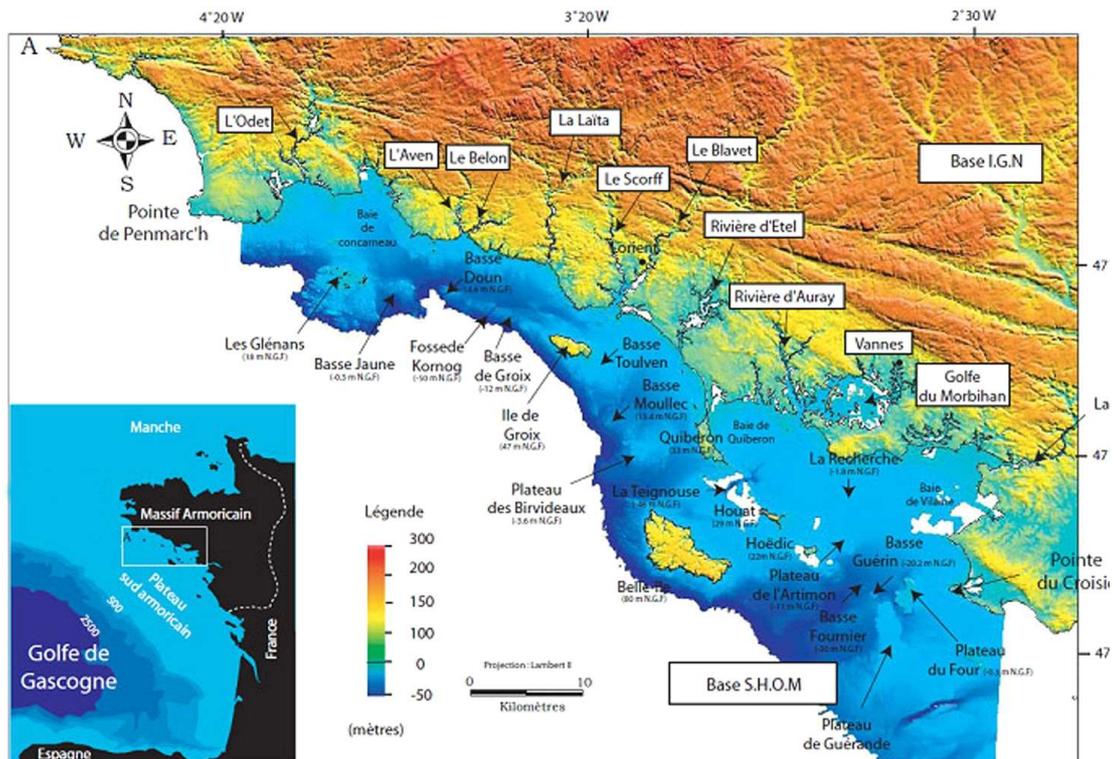
Présentation du littoral morbihannais

1.1 Les caractéristiques géomorphologiques et la mobilité de la ligne de rivage

La façade maritime du Morbihan, entre l'estuaire de la Laïta et celui de la Vilaine, s'inscrit dans un relief comparable à celui de l'ensemble du littoral qui s'étend de l'embouchure de la Loire à la Pointe du Raz. Il est marqué par une série d'ondulations orientées Ouest-Nord-Ouest à Est-Sud-Est selon l'axe des plissements sud-armoricains de la Bretagne méridionale.

Au large, la succession de ces plissements se traduit (Pinot, 1974) par la présence de 2 échines rocheuses parallèles au rivage : un premier axe de soulèvement dans l'alignement de Belle-Ile au promontoire de Beauvoir, et un deuxième jalonné par l'archipel des Glénan, Groix, plateau des Birvideaux, Quiberon, Houat, Hoëdic, le Pays de Retz. Ces deux bombements protègent une dépression pré-littorale (entre 0 et -10m CM) qui s'étend de la zone immergée entre Bénodet et les Glénan, jusqu'aux Coureaux de Groix et au Traict du Croisic. Le plateau continental est sillonné par le lit d'anciennes vallées héritées des périodes d'émersion.

La frange côtière se présente globalement comme un plateau incliné vers la mer qui se relève vers le nord par gradins successifs jusqu'aux premiers reliefs des Landes de Lanvaux (altitude moyenne de 120 à 150 m). Elle est marquée par un alignement de dépressions immergées en arrière de la côte (Rade de Lorient, Ria d'Etel, Golfe du Morbihan) qui se prolonge dans sa partie orientale par les marais de Brière, l'estuaire de la Loire et le lac de Grandlieu. Le relief ne dépasse que très rarement l'altitude des 50 mètres.



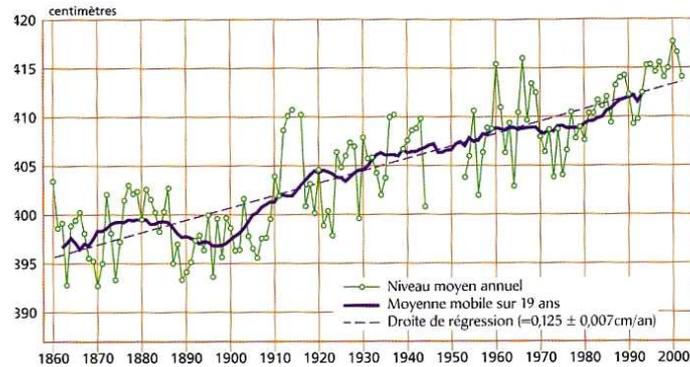
Présentation générale de la pointe de Penmarc'h au Croisic (Menier D., 2004)

Le littoral est caractérisé par une mobilité permanente de la ligne de rivage à l'échelle géologique et à l'échelle humaine.

On observe une grande variabilité du niveau de la mer liée aux extensions et aux fusions alternantes des glaciers :

- la dernière invasion marine date d'environ -100 000 ans. Le niveau de la mer se situait à une dizaine de mètres au-dessus du niveau actuel (le rivage joignait Port-Louis à Plouharnel en passant par Plouhinec et Etel, Quiberon était une Ile) ;
- entre -60 000 et -20 000 ans, le niveau marin est descendu jusqu'à environ -100 m. La mer s'est retirée à 200 km. Cette régression très forte correspond à la dernière glaciation (Würm) ;
- une remontée progressive s'est ensuite amorcée jusqu'à il y a 5000 ans. Le niveau de la mer a alors dépassé légèrement le niveau actuel avant de l'atteindre et de devenir globalement stable.

Depuis la fin du 19^{ème} siècle, on assiste à une surélévation du niveau marin estimée à +1,5 mm/an, soit 15 cm en un siècle, d'après les données du marégraphe de Brest. On estime en 2009 que cette élévation pourrait atteindre 50 cm d'ici 2100, avec une large marge d'incertitude allant d'un minimum de 30 cm à un maximum de 100 cm (Verger F. 2009).



Élévation contemporaine du niveau moyen de la mer à Brest de 1880 à 2005 (Verger F., 2009)

Quelques indices qui témoignent de la mobilité du rivage (Photos Géos-AEL) :



Cromlechs de l'îlot d'Er Lannic (Arzon), 3500 ans av. J.C. (le niveau de la mer était inférieur de 6 mètres).

La villa de Mané-Vechen (Plouhinec), fin du IIème siècle (le niveau marin était inférieur de 1,5 m - A. Provost, 2007)

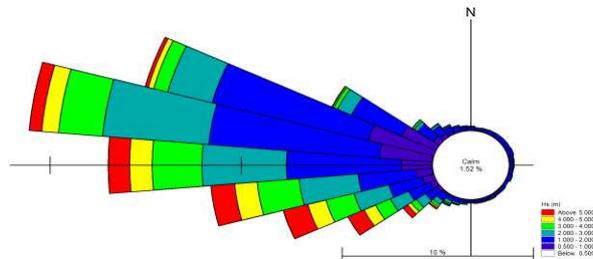
La tourbière sur l'estran de Kerminihy (Erdeven), datée de 2000 à 500 ans avant J.C. (le niveau marin était inférieur de 3 mètres - Visset L. et Bernard J., 2006)

1.2 La dynamique littorale

La dynamique côtière est principalement influencée par :

- Le vent ;
- Les courants de marées localement intensifiés autour des îles ;
- Les houles.

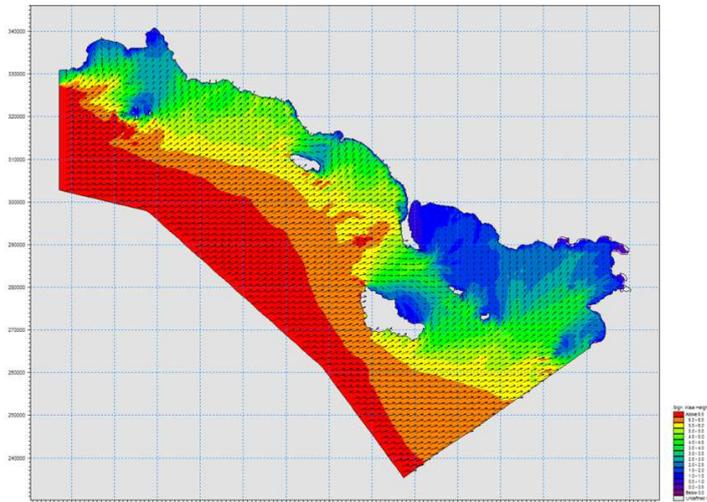
Les houles au large sont principalement orientées au secteur Ouest-Nord-Ouest :



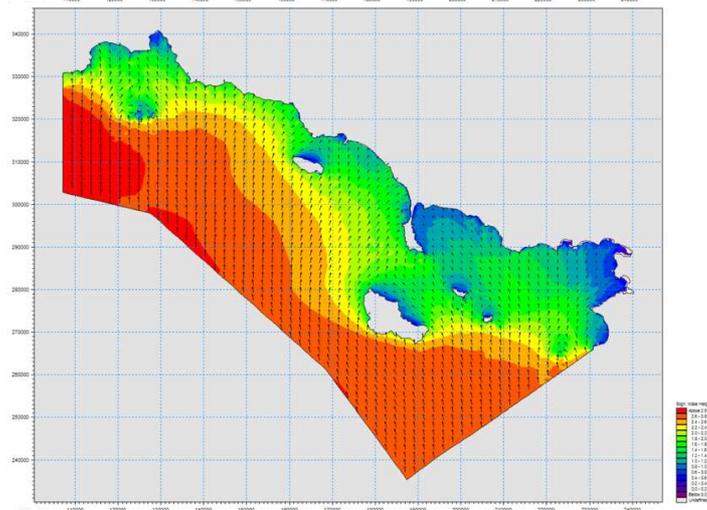
Rose des houles au large du Morbihan

Le nord du département de l'estuaire de la Laïta à Quiberon est exposé aux houles de l'Ouest et du Sud.

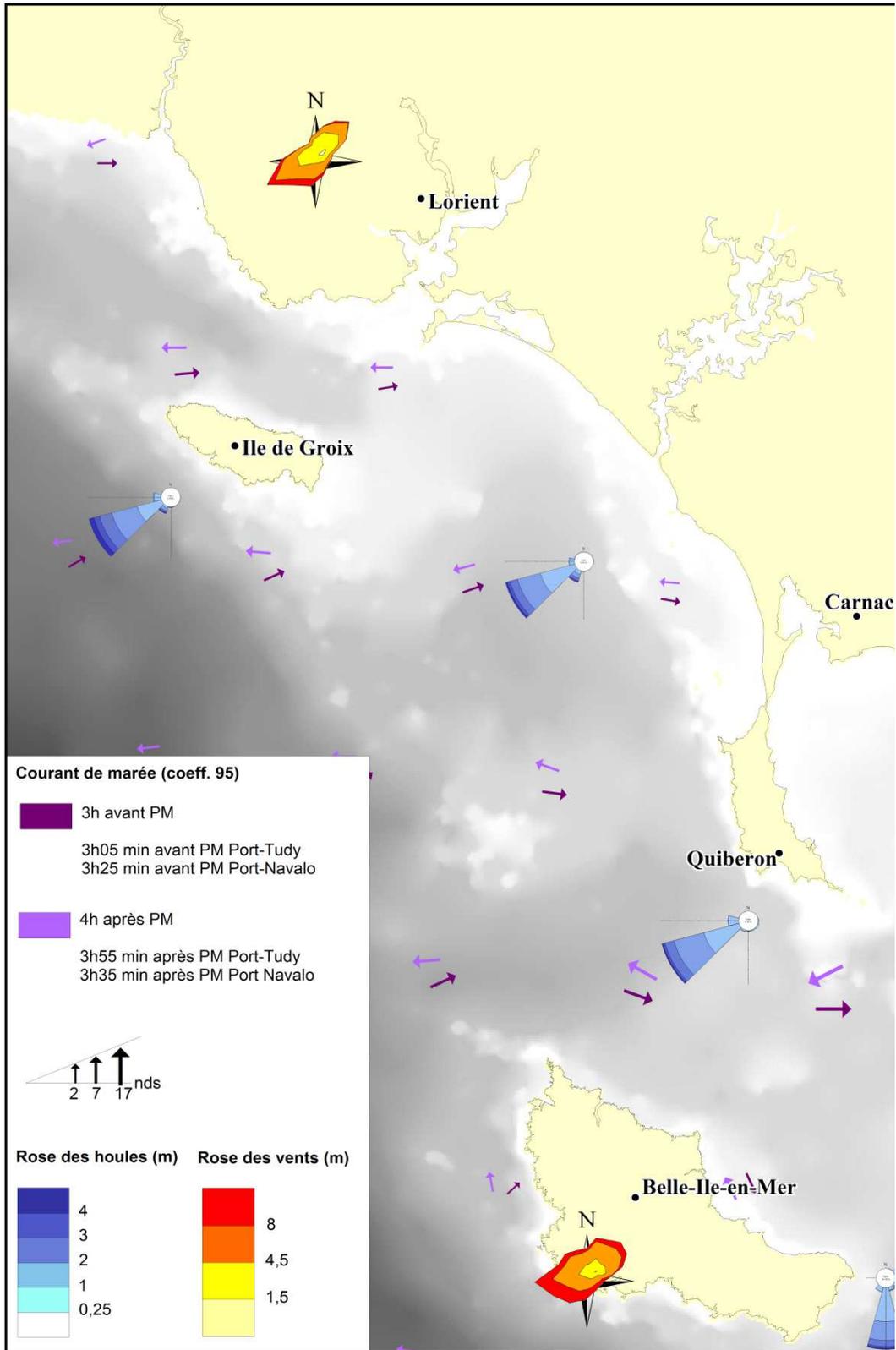
La morphologie du Mor Braz au sud du département, les barrières naturelles constituées par Belle-Ile-en-Mer, Houat, Hoëdic et la presqu'île de Quiberon protègent le littoral de la baie de Quiberon à l'estuaire de la Vilaine des houles dominantes d'Ouest-Nord-Ouest. Celles-ci sont cependant exposées aux houles du Sud et du Sud-Ouest.



Exemple de propagation - houles d'ouest



Exemple de propagation - houles du sud



1.3 Evolution de l'occupation humaine sur le littoral

On observe, sur la frange côtière du littoral morbihannais, un glissement historique des occupations humaines depuis les fonds d'estuaires vers la mer.

En contrebas de l'escarpement des landes de Lanvaux, l'ancienne voie romaine qui relie Nantes au Cap-Sizun traverse les villes, situées en fond d'estuaires, implantées là où l'établissement des ponts et des bacs a été facilité par le resserrement des vallées. Ce sont également des villes portuaires à la fois maritimes et fluviales, situées au débouché d'une région agricole et céréalière et animée par des foires et de marchés. Les produits de l'arrière-pays étaient exportés par les navires qui profitaient du balancement des marées.

Les villes-ponts /villes-ports situées en fonds d'estuaires de la Bretagne méridionale sur le tracé de l'ancienne voie romaine Nantes – Cap-Sizun :

- La Roche-Bernard sur la Vilaine
- Vannes au fond du Golfe du Morbihan
- Auray sur la Rivière d'Auray
- Hennebont sur le Blavet
- Pont-Scorff sur le Scorff
- Quimperlé sur la Laïta
- Quimper sur l'Odet



Carte de Le Rouge - 1748

Plus au Sud, jusqu'au 19^{ème}, le littoral était quasiment vierge de toute construction. La présence humaine se traduisait par des implantations ponctuelles, modestes :

- les marais salants et les moulins à marée ;
- les fortifications ;
- les zones d'habitat, localisées dans les zones d'accostage les plus accessibles, les plus protégées des vents dominants de secteur Ouest,...



Moulin à marée
de Keriolet à Saint-Piilibert



Marais salants
de Kersahu à Gâvres



Citadelle
de Belle-Ile (Le Palais)

Photos : Géos-AEL

Les cordons littoraux connaissent alors les conditions d'un fonctionnement naturel, un équilibre fluctuant qui se traduit par une modification permanente du trait de côte.

A partir du 19^{ème} siècle, le littoral devient particulièrement attractif et connaît un

essor démographique considérable.

On note alors :

- l'implantation d'équipements structurants avec l'organisation d'un réseau d'infrastructure de toute première importance : les lignes de chemin de fer, les routes, les canaux, les phares et balises (qui améliorent la sécurité en mer), ainsi que les aménagements / équipements portuaires (on passe du bassin d'échouage au bassin à flot) ;

- le développement d'activités spécialisées (comme la conchyliculture, la pêche et les conserveries, la construction navale, le commerce et l'industrie) ;

- la naissance du phénomène balnéaire et touristique avec la construction de maisons, de manoirs et d'immeubles cossus.



Activité conchylicole dans l'anse du Pô à Carnac



Phare de Goulphar à Belle-Ile en Mer



Voie ferrées sur l'isthme de Saint-Pierre-Quiberon

Photos : Géos-AEL

Depuis le milieu du 20^{ème} siècle, le littoral est un espace extrêmement convoité. C'est le temps du développement de l'urbanisation (glissement progressif de l'urbanisation vers le rivage et forte consommation d'espace), des activités portuaires (zones industrialo-portuaires, ports de plaisance,...), de l'artificialisation du trait de côte (ouvrages de défense côtière). C'est également le temps de la protection foncière (par le Conseil Général, le Conservatoire du Littoral) ou réglementaire (loi littoral, Natura 2000, ...) des espaces naturels visant à limiter l'étalement urbain et à restaurer les sites naturels dégradés par une fréquentation intensive (opérations de canalisation du public, préservation des secteurs dunaires, ...).



Port de plaisance du Crouesty à Arzon



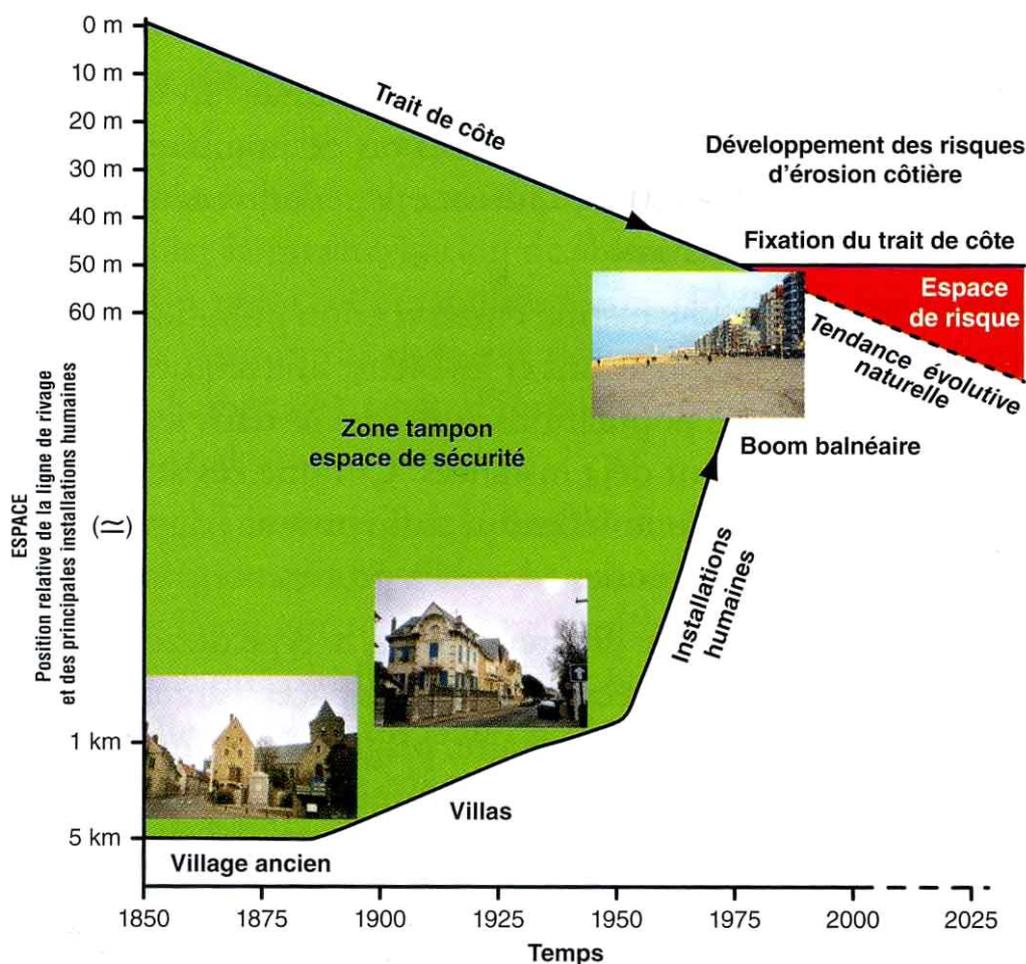
Port de plaisance de Kernével, Cité de la Voile et port de pêche. Rade de Lorient



Espace naturel protégé de l'Anse de Kerguelen à Larmor-Plage

Photos : Géos-AEL

Dans l'ouvrage « La gestion du trait de côte », publié en 2010 par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, Catherine Meur-Ferec souligne que le glissement progressif des installations humaines vers la mer d'une part et le recul de la ligne de rivage d'autre part ont abouti au cours du siècle passé à un prévisible « télescopage ». Ces dynamiques convergentes sont à l'origine de l'émergence, puis de la multiplication des risques liés à la mobilité du trait de côte, qui tendent à se généraliser sur la plupart des littoraux urbanisés du monde.



L'émergence du risque à la convergence des dynamiques naturelles et anthropiques (C. Meur-Ferec, V. Morel, 2004)

2

Evolution de la configuration du littoral

2.1 L'implantation humaine sur le rivage de la Rade de Lorient

La Rade de Lorient, dont la superficie dépasse 9 km², reçoit les eaux du Scorff, du Blavet et du Ter qu'elle évacue par un goulet de 300 mètres de largeur, entre la presqu'île de Kernével (Larmor-Plage) et la Citadelle de Port-Louis.

Les cartes de Cassini (fin 18^{ème} siècle), de Beautemps-Beaupré (1809), d'Etat Major (1845) et de l'IGN (1985) donnent un aperçu général de l'évolution du rivage de la Rade de Lorient.

3 grandes étapes de l'occupation des rivages peuvent être distinguées :

L'ère des Implantations :

Avec sa citadelle (fin 15^{ème} s./16^{ème} s.), Port-Louis verrouille l'entrée de la Rade et assure la sécurité de la région contre les risques d'invasion venant de la mer et contre les menaces sur le trafic maritime. L'implantation de la citadelle sur ce site stratégique a été à l'origine de l'essor urbain et portuaire, ainsi que du développement économique de la Rade.

Entre le 15^{ème} siècle et le 18^{ème} siècle, on note un glissement historique des occupations humaines en fonds d'estuaire (Hennebont et Pont-Scorff) vers la Rade avec la création de la ville de Lorient (1666) qui scelle la vocation portuaire et militaire du site.

L'ère industrielle (du 19^{ème} siècle à la première moitié du 20^{ème} siècle) :

Cette période va participer à structurer fortement le territoire par la création d'un réseau d'infrastructures de toute première importance (canalisation du Blavet, création de la ligne de chemin de fer, routes) et par le développement d'activités spécialisées, notamment la pêche et les conserveries, les forges, les activités portuaires et navales, ...

Au 19^{ème} siècle, les équipements portuaires se diversifient :

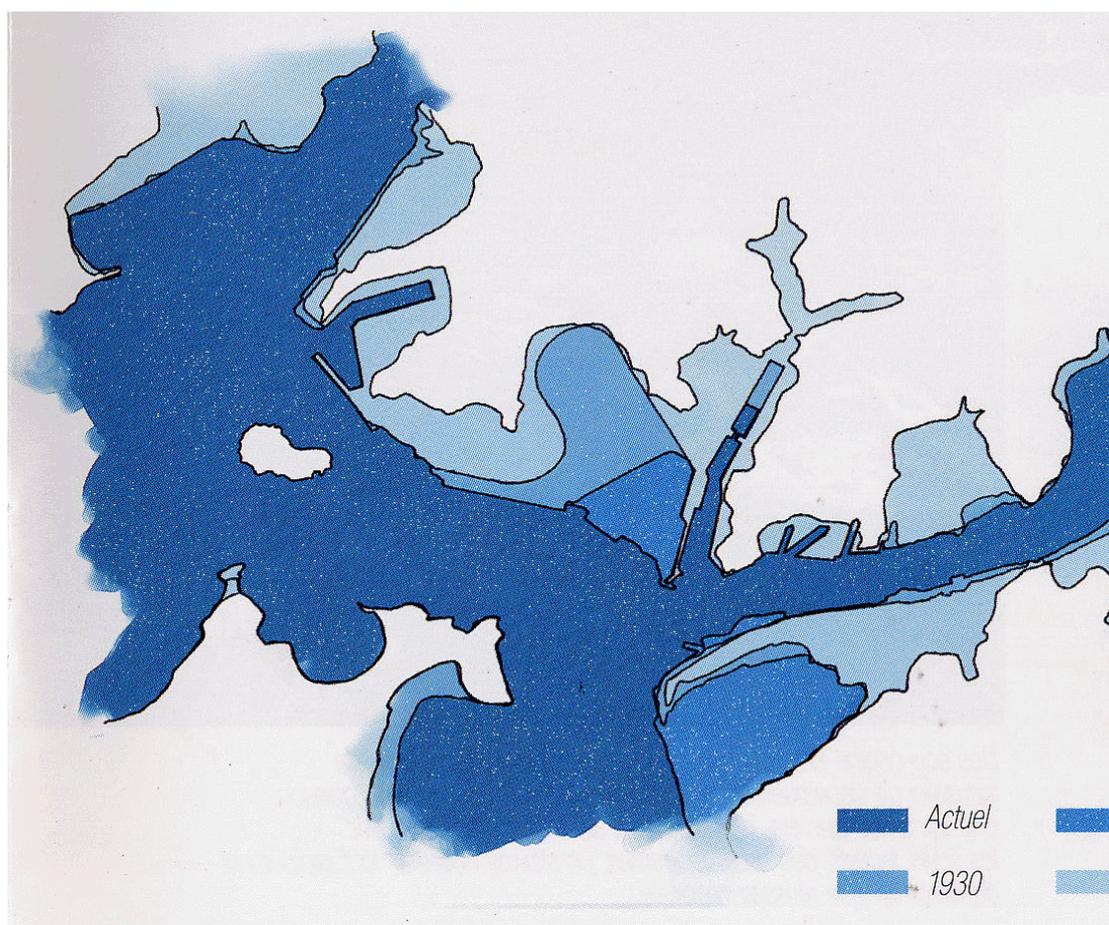
- extension de l'Arsenal sur les deux rives du Scorff,
- jusqu'en 1920, modernisation progressive des ports de pêche et de commerce, sur les rives du Faouëdic avec la construction d'un bassin à flot et d'un avant-port, de l'écluse et du pont-tournant (1846-1848).

L'ère des grandes mutations, cette période commence avec la guerre 39/45 et la

destruction de Lorient. Vient ensuite l'époque de la reconstruction qui inaugure celle du développement de l'urbanisation :

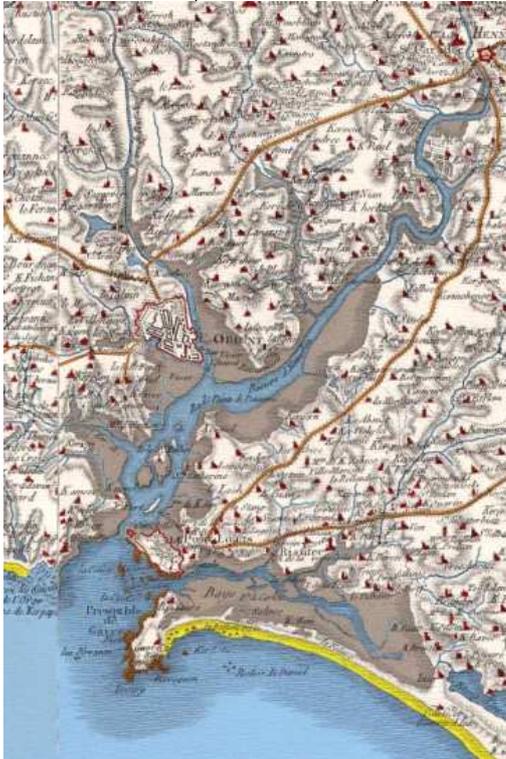
- la forte consommation des espaces, le desserrement des formes urbaines et la péri-urbanisation ;
- l'urbanisation et la pression touristique littorale ;
- le redéploiement et le développement des activités portuaires, terrestres, commerciales ;
- la réorganisation et la fragilisation de l'économie agricole ;
- la construction d'un réseau routier et de communication tourné presque essentiellement sur la « voiture »

Le rivage de la Rade a connu depuis le début du XIXème siècle de multiples opérations de remblaiement sous la pression du développement de l'urbanisation, des activités portuaires et industrielles.



Comblement des vasières de la Rade (DGAU – Ville de Lorient)

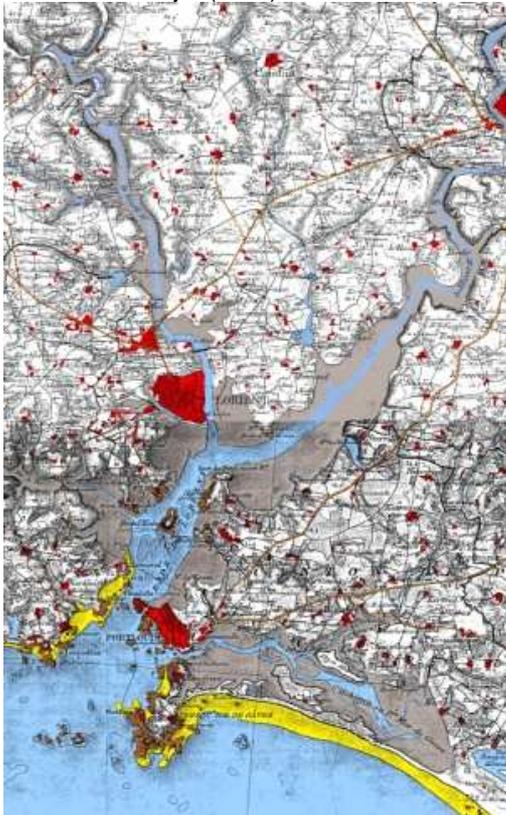
Carte de Cassini (fin 18ème siècle)



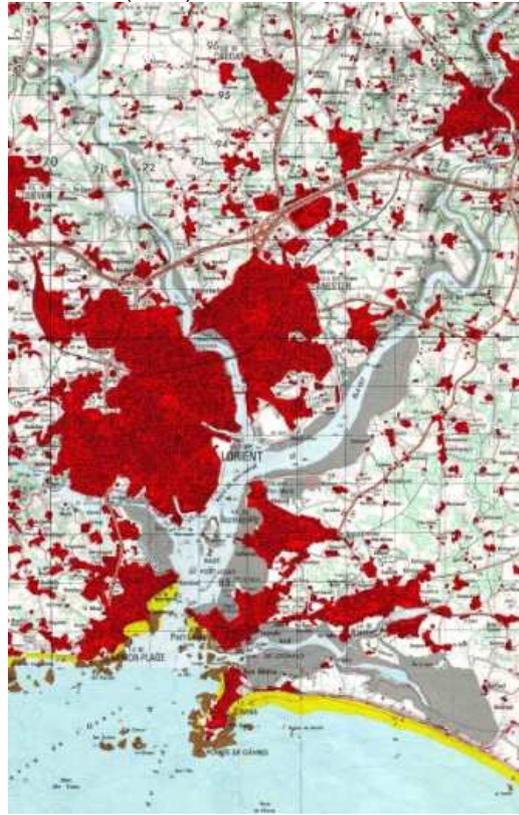
Carte de Beautemps-Beaupré (1809)



Carte d'État-major (1848)



Carte IGN (1985)



2.2 L'implantation humaine au Nord de la Petite Mer de Gâvres

La Petite Mer de Gâvres est une baie fermée de 500 ha qui s'étend en suivant un axe Est / Ouest et qui communique avec le large par un étroit goulet (250 m de large). Lors des basses mers de vives eaux, cette baie découvre presque totalement, laissant apparaître un vaste estran sablo-vaseux et un chenal principal qui reste en eau dans la partie Ouest.

Elle est protégée au Sud par un tombolo (8 m. d'altitude max.) qui s'étend sur 5,5 km jusqu'au bourg de Gâvres (celui-ci s'est implanté sur deux anciens îlots granitiques reliés par une accumulation sableuse). A l'arrière du tombolo se sont développés, sur une soixantaine d'hectares, des marais salés et saumâtres. Les vestiges d'anciens marais salants peuvent être observés au Sud de Kersahu.

Au Nord, le rivage qui ne dépasse pas 8 m. d'altitude max. (au niveau de Les Salles), est rocheux en contrebas des remparts de Port-Louis jusqu'au port de Locmalo, puis sableux entre Locmalo et l'anse de Stervins. Plus à l'Est, les rives sont occupées par des vasières dont la partie supérieure est recouverte de vastes schorres.

3 ruisseaux se jettent dans la Petite Mer de Gâvres :

- face à l'île Saint-Léon par le marais du Dreff (zone humide de 18 ha occupée partiellement par un ancien marais salant) ;
- face à l'île Kerner et près du bourg de Riantec par un bras de mer de 1 km,
- au niveau de l'anse de Stervin (en partie comblée).

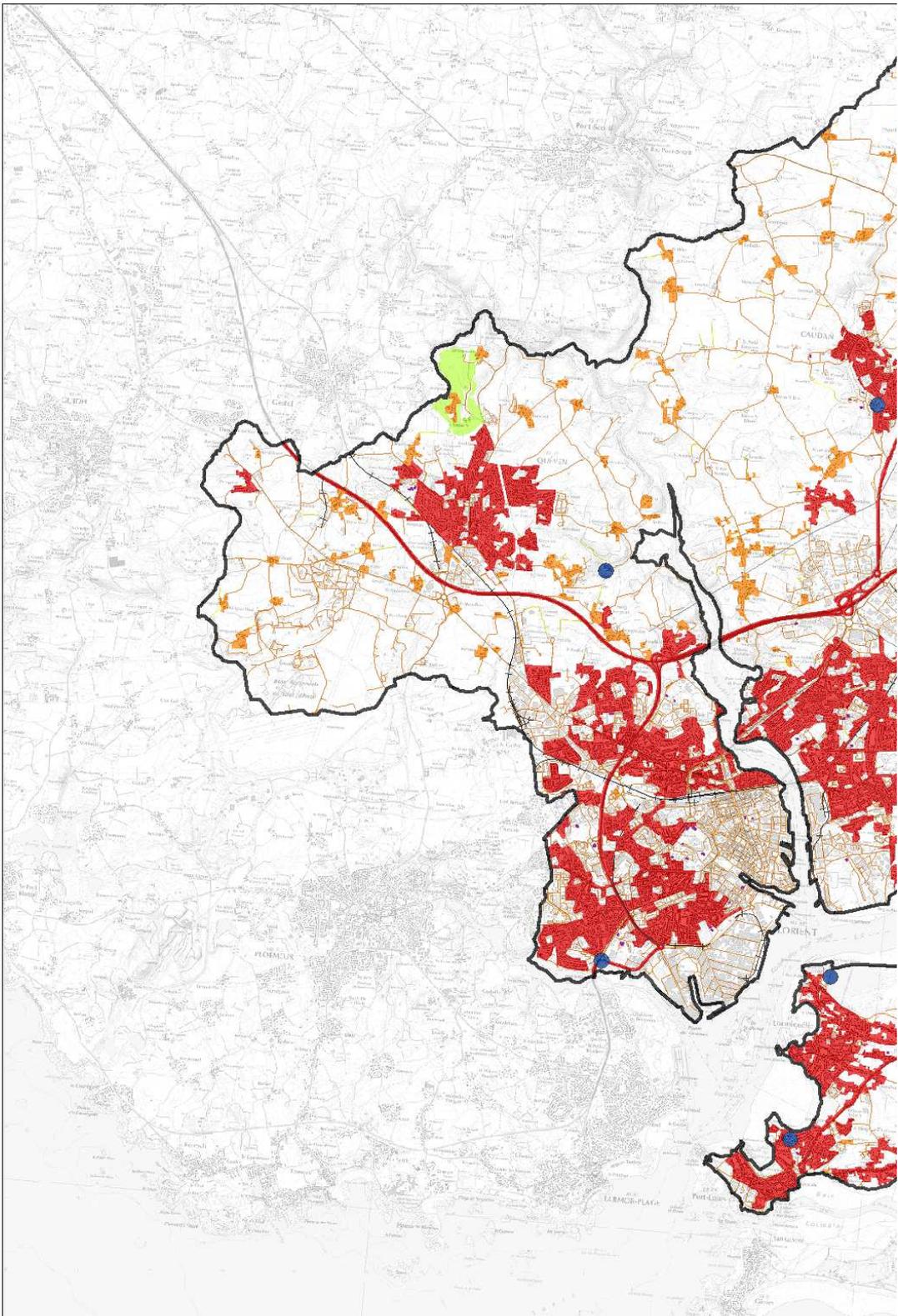
Les cartes de Cassini (fin 18^{ème}) et d'Etat Major (1845) mettent en évidence la présence d'une dizaine de hameaux implantés au Sud de l'actuel D781 qui relie Port-Louis, Riantec et Plouhinec (Locmalo, Sterins, La Vraie Croix, Les Salles, Kerner, Kerberen, Kerpunce, Le Dreff, Kerfaut, Linès). Signalons également l'existence de salines au Dreff et au Sud-Est de Kersahu, ainsi que la présence de moulins à marée à Stervins et Kerberen.

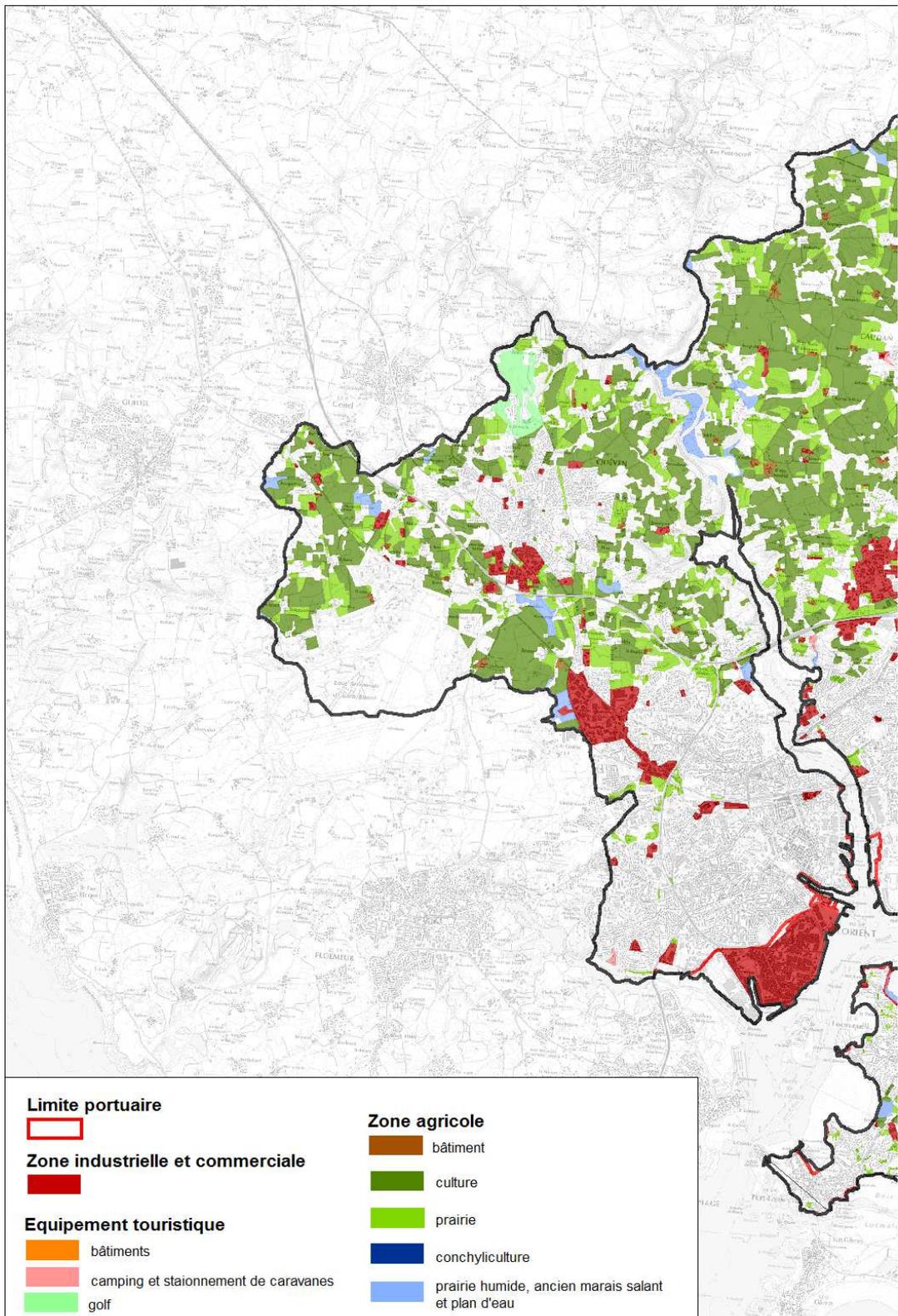
Au cours du 20^{ème} siècle, l'urbanisation s'étire sur la côte Nord en prenant appui sur les villages et les hameaux, gagnant sur les espaces naturels et agricoles. Elle s'étend linéairement le long des voies de communication de manière continue sur la D 781 (excepté au niveau des vallées qui convergent vers le marais du Dreff), entre Kerberen et Stervins, ainsi que de Kerner au village du Dreff.

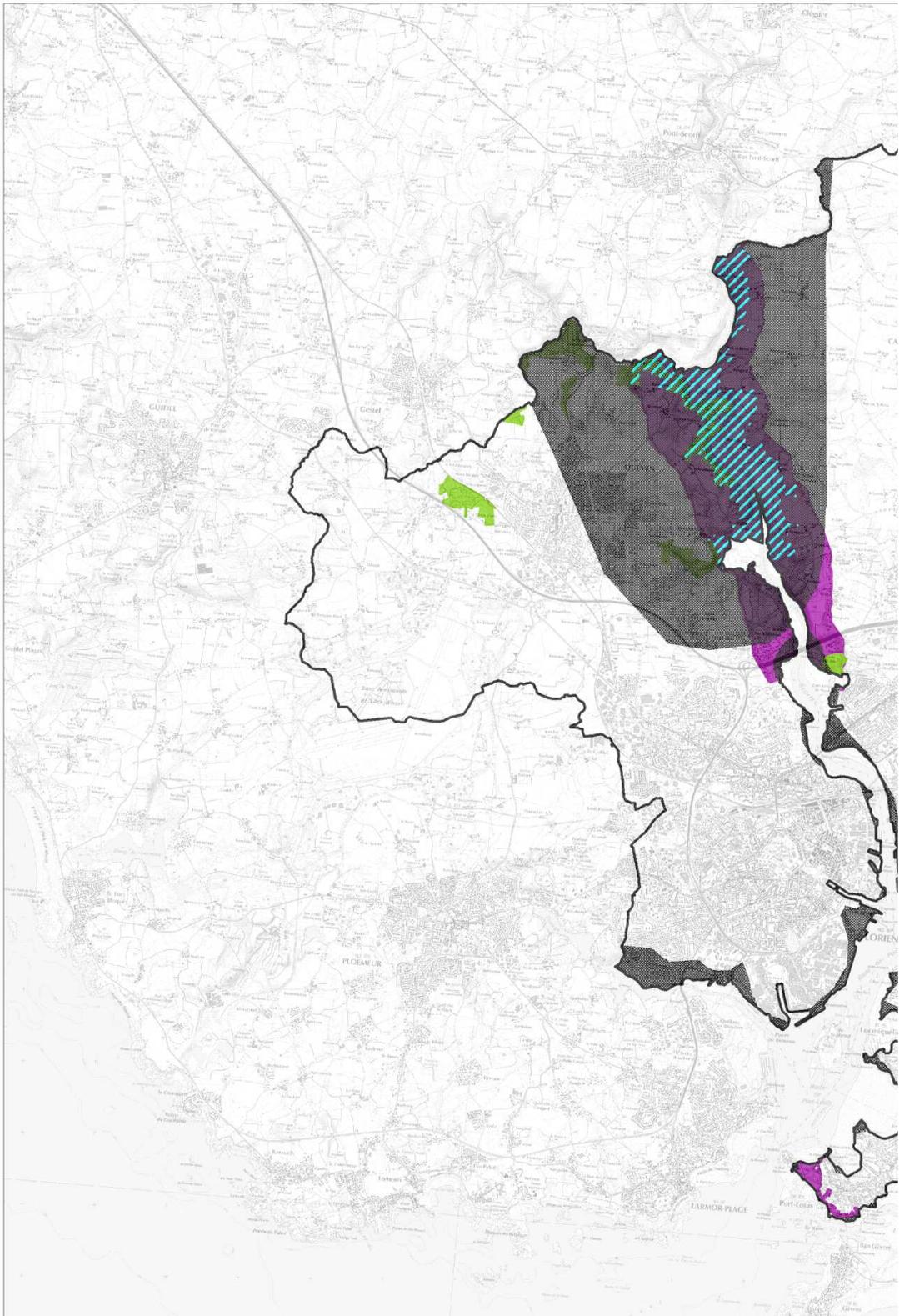
2.3 Occupation actuelle des sols

Les cartes suivantes présentent les enjeux actuels de la commune en termes d'occupation des sols :

- Habitat et équipement ;
- Activités économiques ;
- Patrimoine naturel.







3

Historique des événements tempétueux

Quelques évènements tempétueux, qui ont entraîné des inondations par la mer, ont été identifiés dans le cadre des recherches menées pour la réalisation de l'Atlas des risques littoraux du Morbihan.

Il est important de signaler que les renseignements recueillis ne sont pas toujours suffisamment détaillés pour localiser de manière précise les secteurs impactés. Aussi, 3 couleurs différentes ont été utilisées (pour la localisation du secteur impacté par un évènement tempétueux) en fonction du degré de précision de l'information recueillie :

- localisation très approximative, à l'échelle de la commune
- localisation approximative, à l'échelle du lieu-dit
- localisation précise au niveau du secteur impacté

Par ailleurs, les périmètres des zones inondées n'étant quasiment jamais décrits dans les documents d'archives consultés, il n'a pas été possible de les cartographier.

Enfin, les évènements tempétueux ayant occasionné des dégâts (dommages aux ouvrages portuaires ou de défense côtière, érosion du trait de côte) sans pour autant qu'une inondation par la mer n'ait été entraînée ou ne soit mentionnée, ont été également pris en compte. Ces évènements font l'objet d'une fiche descriptive présentée ci-dessous, mais ils ne sont pas localisés sur la photographie aérienne.

Le recensement des évènements tempétueux qui ont occasionné des dégâts sur la frange côtière du Morbihan s'appuie sur les données et les indices retrouvés auprès des organismes suivants :

- Archives des services maritimes de Lorient et de Vannes ;
- Archives du Service Historique de la Marine de Lorient ;
- Archives départementales du Morbihan ;
- Archives municipales des communes (notamment les registres de délibération des Conseils Municipaux) ;
- Archives de la presse (Ouest-France, Le Télégramme) et Médiathèque de Lorient (pour la presse de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle) ;
- Archives du Cartopôle de Baud.

Certaines informations précieuses ont été collectées dans différents ouvrages et travaux universitaires traitant du littoral morbihannais. Enfin, des témoignages ont été recueillis, lors d'entretiens auprès des services de l'Etat (DDTM de Lorient et de Vannes), du Conservatoire du Littoral, du Conseil Général du Morbihan, des communes et des structures intercommunales, de particuliers passionnés d'histoire.

Il apparaît clairement que dans les archives consultées :

- ne sont mentionnés et décrits que les évènements qui ont occasionné des dégâts ;
- les archives les plus anciennes, relatant les tempêtes et leurs conséquences, sont

extrêmement rares avant 1860 ;

- Les événements dommageables sont recensés de manière plus systématique à partir de la seconde partie du 20^{ème} siècle (urbanisation et présence humaine plus significative) ;

- Il existe très peu d'informations précises sur l'extension des submersions.

De plus, il ne semble pas y avoir d'augmentation de la force des tempêtes. En revanche les dégâts engendrés sont plus significatifs car l'urbanisation du littoral s'est étendue et de ce fait a créé des zones à enjeux.

3.1 - Lorient

Date des tempêtes ayant occasionné des dommages (en couleur : inondation par la mer) cf fiches descriptives ci-après	
25 Octobre 1859	Fiche 1859 (2)
8 mars 1864	Fiche 1864 (2)
4 décembre 1865	Fiche 1865 (9)
31 décembre au 1er janvier 1877	Fiche 1877 (2)
27 octobre 1882	Fiche 1882 (1)
12 novembre 1894	Fiche 1894 (1)
4 décembre 1896	Fiche 1896 (3)
9 au 14 février 1899	Fiche 1899 (2)
28 février 1903	Fiche 1903 (1)
1 et 2 février 1904	Fiche 1904 (4)
12 mars 1905	Fiche 1905 (2)
26 novembre 1905	Fiche 1905 (5)
21 décembre 1911	Fiche 1911 (2)
29 et 30 octobre 1913	Fiche 1913 (4)
9 janvier 1924	Fiche 1924 (3)
26 et 27 novembre 1924	Fiche 1924 (15)
22 mars 1928	Fiche 1928 (2)
5 décembre 1929	Fiche 1929 (1)
11 novembre 1931	Fiche 1931 (1)
Janvier 1935	Fiche 1935 (1)
27 janvier 1936	Fiche 1936 (5)
19 février 1936	Fiche 1936 (11)
13 et 14 mars 1937	Fiche 1937 (3)
14 et 15 février 1957	Fiche 1957 (1)
2 et 3 novembre 1963	Fiche 1963 (1)
25 octobre 1976	Fiche 1976 (2)
25 février 1978	Fiche 1978 (1)
30 Décembre 1978	Fiche 1978 (7)
7 avril 1985	Fiche 1985 (1)
7 octobre 1987	Fiche 1987 (2)



25 Octobre 1859	Lorient - Larmor-Plage	1859 (2)
-----------------	------------------------	----------

Source : Courrier de Bretagne, article du 29 octobre 1859

BRETAGNE.

FAITS ET INTÉRÊTS LOCAUX.

S. E. le Ministre de l'Instruction publique, a accordé une médaille de bronze à madame Marie-Anne Caric, institutrice communale à Bangor.

Des Mentions honorables ont été accordées à MM. Remy, instituteur à Lorient,

Friau, Louis, instituteur à Hennebont; et à M^{me} Delacroix (sœur Arthémidore, des filles de la sagesse), institutrice à Lorient.

— La marée de mardi dernier a été terrible et désolante; sur toute la côte il y a eu de nombreux dégâts. La digue que MM. Maurice et Beauvais ont fait construire à Kermélo, pour barrage du vaste terrain qu'ils ont conquis sur la mer, a failli être emportée en totalité.

Source : SHOM

Coefficient des marées :

Le 25 octobre 1859 : le matin:97, l'après-midi : 100

8 mars 1864

Lorient

1864 (2)

Source : L'Abeille de Lorient, article du 10 mars 1864 (Médiathèque de Lorient)

« La marée, poussée par un vent violent, s'est élevée, dans la nuit de lundi à mardi dernier, à une hauteur qu'elle n'a jamais atteinte jusqu'à présent.

Tous les logements du rez-de-chaussée de la grande maison située à Kerentrech, près de Lorient, au lieu dit port d'Alger, ont été inondés : l'eau s'y est élevée à la hauteur de 54 centimètres. [...]

Aujourd'hui, 9, la marée a été moins forte, mais elle n'a pas moins pénétré dans les logements, ou elle n'a pas fait de dégâts, parce que les habitants avaient pris leur précautions.

La mer passant par-dessus la chaussée qui conduit à la poudrière de Tréfaven, dans quatre ou cinq endroits, a fait irruption dans la prairie appartenant en partie à M. Clot ; elle s'y élève à 1 mètre de moyenne, ce qui donne un volume d'eau d'environ 15 000 mètres cubes, dont l'écoulement ne peut se faire pas le clapet. C'est une prairie complètement perdue. L'eau n'a pas diminué depuis hier. »

Source : Service Historique de la Marine, Courrier du Préfet Maritime à Monsieur le Directeur des Travaux Maritimes, Lorient le 11 mars 1864

« ... La marée poussée par une tempête du S.O. a atteint une hauteur qu'il était impossible de prévoir ; car de mémoire d'homme ce phénomène ne s'était jamais produit à Lorient. C'est ainsi que la mer a envahi tous les quais de Lorient et de Kerentrech, et a même submergé les rez-de-chaussée de plusieurs maisons de cette dernière localité en occasionnant aux habitants des pertes considérables. Elle a même passé par-dessus la chaussée de Tréfaven, de sorte que les prairies situées à gauche de cette voie de communication sont encore aujourd'hui submergées par la mer.

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 8 mars 1864 : le matin:111, l'après-midi : 115

4 décembre 1865

Lorient

1865 (9)

Source : Journal de Vannes, article du 9 décembre 1865 (Comité d'Histoire du Pays de Ploemeur)

« Dans la nuit du 3 au 4 courant, une terrible tempête s'est déchaînée sur les côtes du Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est à dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836.

La mer poussée par un vent furieux du S.S.O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux [...]. Les établissements de bains situés à la pointe de Kéroman, près Lorient, ont été complètement détruits. »

Source : SHOM

Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir

31 décembre au 1er janvier 1877

Lorient

1877 (2)

Source : Courrier de Bretagne, article du 3 janvier 1877 (Archives départementales du Morbihan)

« Dans la nuit de dimanche à lundi, une marée d'un coefficient élevé, favorisée par un vent de S.-E et S.-S-E. soufflant en tempête, s'est manifestée sur notre rade, où s'est produit un niveau d'eau de pleine mer que l'on n'avait pas observé depuis bien des années, s'élevant d'un mètre plus haut que les grandes marées.

La violence et le bruit du vent, le courroux et les grondements de l'Océan étaient tels que tous les habitants de la ville et es riverains se relevèrent de leur lit, se demandant avec anxiété ce qui allait arriver dans ce déchaînement inouï des éléments, qui ne cessa que vers 5 heures du matin.

Les dégâts aux maisons et établissements proches de la mer, sont nombreux et considérables.

L'appontement et la jetée de notre port de commerce ont subi de graves dégradations ; une chaloupe, jetée sur les marches de l'escalier du Pont-Tournant, a été roulée sur le quai. Sur le contre-quai et rue du Pont-Tournant les magasins et caves, des deux côtés, ont été envahis par la mer et les marchandises sont avariées pour un chiffre fort élevé (dont nous donnons plus loin un relevé) ; des murs ont croulé.

Une grande partie de l'Arsenal et du chantier de Caudan a été aussi submergée par les eaux ; la passerelle en face de l'Amiral a été enlevée, le champ de manœuvre de la marine était un vrai lac, plusieurs chalands et pièces de bols y flottaient ; plus de 200 pièces de bois de constructions navales, déposées dans l'anse de Kerguillé et maintenues ensemble par de fortes traverses, ont été séparées par les eaux et éparpillées dans plusieurs des champs qui environnent l'anse.

La côte d'Alger a été inondée et la propriété Civel, près du Pont-Saint-Christophe ; la digue de Tréfaven est fort dégradée.

L'établissement ostréicole de M.Charles, à Keroman est fortement abîmé, ainsi que celui de m.Trlure à Kermélo. Non loin et à l'ouest du pont de Kermélo, à Kerisouët, une petite métairie a été envahie et les fermiers ont été forcés de se réfugier dans leur grenier ; deux vaches ont été noyées dans leur étable.

L'établissement de M. Bois est entièrement démoli : cabines, maisons, jardins. Aux bains Goubet, une trentaine de cabines à la mer. »

Source : Avenir du Morbihan, article du 6 janvier 1877

« On télégraphiait de Lorient aux journaux de Paris, le 1^{er} janvier : La tempête de cette nuit a été épouvantable. Le trois-mâts *Jeanne-d'Arc* de Bordeaux est échoué sur les vases.

L'endigage du port de commerce, est démoli. Les bateaux sont jetés à quai par les coups de vent. L'établissement de bains est emporté, il n'en reste plus une planche. L'établissement Gonbet est très compromis. Plusieurs maisons de la nouvelle ville sont submergées par les paquets de mer. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

27 octobre 1882	Lorient	1882 (1)
<p>Source : Le Morbihannais, article du 29 octobre 1882 (Médiathèque de Lorient) « La marée du vendredi 27 octobre a été, sur nos côtes, la plus haute de l'année. A Lorient, elle a couvert la jetée et envahi la maison de la société nautique, sur la rive droite du port de commerce. Sur la rive gauche (côté de la ville) l'eau affleurait le quai. »</p> <p>Source : Le Phare de Bretagne, article du 29 octobre 1882 (Médiathèque de Lorient) « A la suite de la grande marée et des vents violents qui ont soufflé la nuit dernière, les maisons de la côte d'Alger, sur le Scorff, ont été envahies par les eaux. Les habitants ont dû quitter leurs lits. L'eau s'est élevée jusqu'à 0,55 mètre.</p> <p>Source : Avenir du Morbihan, article du 4 novembre 1882 (Médiathèque de Lorient) « A Lorient, la mer a couvert la jetée et envahi la maison de la société nautique, sur la rive droite du port de commerce. Sur la rive gauche (côté ville) l'eau affleurait le quai. Les maisons de la côte d'Alger, sur le Scorff, ont aussi été envahies par les eaux. Les habitants ont dû quitter leurs lits. L'eau s'élevait jusqu'à 0,55 mètre. »</p> <p>Source : SHOM Coefficients des marées : Le 27 octobre 1882 : le matin : 110, l'après-midi : 110</p>		

12 novembre 1894	Lorient	1894 (1)
<p>Source : Le Phare de Bretagne, article du 14 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient) « Mais le plus éprouvé est certainement l'estacade ; des bancs de béton ont été déplacés, la chaussée est complètement ravinée et à refaire ; bois, cailloutage, tout a été emporté ; le warf n'en a pas moins souffert : le béton est à refaire dans beaucoup d'endroits. »</p> <p>Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 15 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient) « Hier matin, vers 9 heures le baromètre commençait une baisse rapide d'un millimètre par heure, et il atteignait bientôt 733mm de pression qui, depuis plus de 10 ans, n'avait été enregistrés à Lorient ; [...] Dans le port de commerce, la mer était agitée d'un violent clapotis et le vent emportait, à chaque rafale, des lambeaux de ces vagues vertes qui inondaient les passants. »</p> <p>Source : SHOM Coefficients des marées : Le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir</p>		

Source : Le Phare de Bretagne, article du 6 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient)

« Une tempête d'une violence inouïe s'est abattue sur nos côtes et sur Lorient, hier matin, et n'a cessé de sévir durant toute la journée et toute la nuit de vendredi.

Le vent soufflait avec une rage si terrible que nos plus vieux marins en restaient tout surpris.

On ne se rappelle pas, en effet, à Lorient, avoir subi une bourrasque pareille, depuis bien des années déjà. Même, au dire de ceux qui se souviennent, les tempêtes qui ont marqué les années 1879 et 1876 n'avaient pas été aussi fortes que celle d'hier.

C'est à 4 heures du matin que la tempête s'est déchaînée par un vent de suroît.

Et dès lors elle n'a fait qu'augmenter d'intensité jusqu'à 3h ½ du soir, heure à laquelle elle a atteint son maximum.

C'était au moment de la pleine mer. Sous la poussée du vent, le flot monta alors avec une force effrayante, déferlant par-dessus l'estacade qui fut balayée d'un bout à l'autre. Quelques instants après l'eau, une eau boueuse envahissait le quai Jean-Bart, le square Brizeux, noyant la criée aux poissons, les magasins généraux, inondant les caves et même plusieurs rez-de-chaussée. Une foule de curieux, les pieds dans l'eau, et sous la pluie battante, était accourue de toutes parts pour assister au spectacle.

On allait en canot autour des *Magasins Généraux* et dans les rues avoisinantes.

Sur l'estacade, vers 5 heures ½ l'aspect de la jetée était plus triste à voir. Pour le moins, une centaine de fûts, les uns en bois, les autres en tôle ont été roulés par les lames jusqu'au bout de la jetée.

En face de la criée, git un énorme mât de chaloupe qui a été transporté à cet endroit ; plus loin, au beau milieu de la chaussée sont juchés plusieurs canots remplis d'eau.

D'une fenêtre de la criée, M. Roussel voyait défiler régulièrement en ligne, toutes ses caisses de poisson, sans pouvoir les arrêter dans leur excursion.

L'appontement en fer est à moitié démolí, les rails enlevés : plusieurs bornes en pierre ont été projetées à l'eau et la chaussée sur une longueur de plusieurs mètres est complètement affaissée, ravinée et ravagée.

Les dégâts occasionnés sont très importants. On ne les estime pas à moins de 40 000 francs. L'avant-veille, un bateau de la Compagnie du Nord avait accosté à l'appontement. Une bonne partie de son chargement avait été mis à quai. Toutes ses marchandises ont été ou complètement perdues ou détériorées. C'est ainsi qu'une centaine de sacs de sucre ont été fondus dans l'eau, une grande quantité de sacs de son, des caisses de fruits secs, et d'épicerie complètement submergés.

Dans les caves des *Magasins Généraux*, quantité de marchandises et notamment des sacs de sel qui s'y trouvaient ont été abîmés ou détruits.

Du côté de la côte d'Alger, les dégâts ont été aussi très importants.

Dans la maison Espinet, en particulier, seize rez-de-chaussée habités par des ouvriers ont été envahis par le flot. L'eau est arrivée dans les logements à une hauteur d'un demi-mètre environ. »

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 6 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient)

« Une violente tempête souffle aujourd'hui sur notre région. Elle a commencé ce matin vers quatre heures et, depuis, malgré quelques moments d'apaisement, elle n'a fait que croître en violence. [...]

La mer démontée. Les lames sont grosses même en rade. A l'heure de la marée, au commencement de l'après midi, elles couvraient entièrement l'appontement où sont déchargées d'assez grandes quantités de marchandises provenant des vapeurs de la compagnie du Nord. »

Source : La Croix du Morbihan, article du 13 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient)

« A Lorient, outre les dégâts dans les toitures des maison, qui vont donner longtemps du travail à nos bons couvreurs, la fureur de la bourrasque s'est déchaînée à l'estacade, dans le bassin du commerce, et dans les rues environnantes. Il n'y avait même plus d'estacade à 3 heures après midi : les bateaux se promenaient... comme les familles dans les soirées d'été. La criée était devenue un flot. Dans les rues avoisinantes des dégâts importants »

Source : rapport de l'Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées à Monsieur Willotte, Ingénieur en Chef à Vannes, 23 décembre 1896, Lorient (Archives Départementales du Morbihan)

« La grande tempête des 4 et 5 décembre a causé aux ouvrages des ports de mon arrondissement un certain nombre de dégradations, dont la réparation va absorber une grande partie des ressources dont je dispose normalement pour l'entretien des Ports.

La 1^{ère} Subdivision de Lorient a été relativement éprouvée. A Lorient même, nous avons eu environ 700 francs de dégradations, que j'ai fait immédiatement réparer. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir

9 au 14 février 1899	Lorient	1899 (2)
<p>Source : Le courrier morbihannais, article du 16 février 1899 (Médiathèque de Lorient) « Une violente tempête s'est déclarée samedi soir sur nos côtes et toute la nuit, le vent et la pluie font rage. Poussée par le vent, les grandes marées de samedi soir et de dimanche matin ont monté bien au-dessus de leur niveau normal. L'appontement a été couvert en entier par la mer et les lames ont balayé toute la longueur de l'estacade. La criée a été inondée ainsi que plusieurs maisons de la côte d'Alger. Dans les caves de M.Jéhanno, rue Voltaire, l'eau a monté à une hauteur d'un mètre. [...] Les familles Le Cloarec, Merlinge et Guhur, de la cour Mestric, place Rohan, ont eu également leurs caves inondées sur une profondeur d'environ cinquante centimètre. Cette eau semble provenir de l'égout de la rue Perrault dont la construction laisse fort à désirer. »</p> <p>Source : SHOM Coefficients des marées : Le 12 février 1899 : 113 le matin et 114 le soir Le 13 février 1899 : 113 le matin et 110 le soir</p>		

28 février 1903	Lorient	1903 (1)
<p>Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 5 mars 1903 (Médiathèque de Lorient) «A Lorient, malgré la violence de la tempête, les dégâts ont été relativement peu importants. Quelques caves des quais ont été inondés »</p> <p>Source : SHOM Le 28 février 1903 : 91 le matin et 92 le soir</p>		

1 et 2 février 1904	Lorient	1904 (4)
----------------------------	----------------	-----------------

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 4 février 1904 (Médiathèque de Lorient)

« Par suite de la force du vent, la mer a monté hier à une hauteur de 5 mètres 70. Vers quatre heures, l'eau a débordé sur les quais. En outre, comme il arrive fréquemment lors des grandes marées, la mer, en suivant l'égout de la rue Perrault, a débordé en plusieurs endroits de cette rue, notamment près du square de Brizeux et de la place de la République, et a inondé de nombreuses caves. »

Source : Le morbihannais, article du 5 février 1904(Médiathèque de Lorient)

« Dans notre numéro de mardi, nous signalons les inondations de la Nouvelle-Ville. C'est bien autre chose depuis. Le même jour, la tempête redoublant de violence, et l'ouragan coïncidant avec une grande marée, la mer a envahi le soir Des grands vapeurs et une partie des quais. Rue Perrault, square Brizeux et place de la République, toutes les caves ont été inondées. [...]

Dans l'arsenal, les flots du Scorff passaient par dessus le pont de bateaux qui relie les chantiers de Caudan à la rive opposée et la plupart des ouvriers ont dû se déchausser pour franchir ce passage.

Cette tempête restera parmi celles qui ont causé le plus de dégâts dans notre région.

Hier matin, vers quatre heures, au moment où la tempête prenait un redoublement de furie, l'Océan refoulant ses eaux plus violemment encore, a envahi les quartiers précédemment inondés, puis les quais du port militaire et, en arrière encore, la place de la côte d'Alger et toute les maisons riveraines... »

Source : Courrier Morbihannais, article du 7 février 1904 (Médiathèque de Lorient)

« La nuit dernière l'Océan a été de nouveau soulevé par la tempête du sud : outre les quartiers déjà désignés, les quais du port militaire, les quais et la place d'Alger, ont été envahis ce matin à quatre heures et les maisons riveraines en partie noyées.

Les habitants ont dû se réfugier aux étages en attendant le flux. »

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 7 février 1904(Médiathèque de Lorient)

« A Lorient, enfin, la mer a dépassé le niveau des quais et a envahi mardi matin le côte d'Alger, ainsi que cela arrivait avant l'exhaussement de ce quartier, à chaque marée importante. Les habitants des immeubles Espinet ont dû comme autrefois abandonner les rez-de-chaussée envahis par l'eau.

A la Nouvelle-Ville, la mer a reflué dans l'égout de la rue Perrault, établi trop bas, et a débordé par les bouches de la place de la République et du square Brizeux, inondant, comme nous l'avons dit, les caves de plusieurs maisons à proximité. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir

Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir

12 mars 1905

Lorient

1905 (2)

Source : Le Morbihannais, article du 16 mars 1905

« Toutes les caves des habitations du quartier avoisinant le square Brizeux ont été envahies par les eaux. La cote de la marée de 10h15 ce matin qui devait être de 3, 60 m a atteint la hauteur de 4,35 m ; deux heures après la pleine mer le flot n'avait pas encore commencé à descendre. »

Source : SHOM

Le 12 mars 1905 : 63 le matin et 58 le soir

26 novembre 1905

Lorient

1905 (5)

Source : Le Phare de Bretagne, Article du 29 Novembre 1905 (Archives départementales du Morbihan)

La MARÉE du 26 Novembre

Dimanche avait lieu la grande marée, et, sous l'influence du vent du Sud qui a régné sur nos côtes avec une violence extraordinaire, pendant plus de trois jours sans aucune accalmie, il s'est produit dans nos ports de véritables inondations.

A Lorient tout le quartier de la place de la République a été envahi. Refoulée par la violence du vent, la mer a débordé par la bouche située au carrefour des rues Voltaire et Perrault, et en quelques minutes, une vaste nappe d'eau s'est formée, interceptant complètement la circulation, et se répandant sur la place jusqu'au kiosque de musique.

L'eau s'élevant au-dessus du niveau des soupiraux de la maison Jéhanno, les caves ont été submergées, tous les sous-sols remplis jusqu'au plancher du rez-de-chaussée.

La nappe d'eau qui couvrait la rue à cet endroit avait une hauteur de 15 à 20 centimètres, à la grande satisfaction des enfants qui y pataugeaient tout à leur aise.

Sur toute la longueur du contre-quai, jusqu'à l'appontement, les effets de cette marée extraordinaire se sont fait sentir d'une façon plus sensible encore. Les parcs à charbon situés sur les bords de la rade ont été envahis par les vagues qui se brisaient avec furie contre les clôtures, pendant plus de deux heures l'appontement est resté inaccessible.

Le service des vapeurs de Port-Louis a dû être réduit, et le service de Groix a été interrompu complètement.

Source : SHOM

Coefficient de marée : 104 le matin, 107 le soir

21 décembre 1911

Lorient

1911 (2)

Source : Le Morbihannais, 22 décembre 1911 (Médiathèque de Lorient)

Source : La Croix du Morbihan, 24 décembre 1911 (Médiathèque de Lorient)

« Le niveau de la marée a dépassé d'un mètre la hauteur prévue. Dans le bassin même du port de commerce, les vagues s'élevaient à plus de 1,50 m et déferlaient sur les quais. Tous les bâtiments présents ont dû doubler leurs amarres. »

Source : SHOM

Coefficients des marées le 21 décembre 1911 : 72 le matin et 72 le soir

29 et 30 octobre 1913

Lorient

1913 (4)

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 30 octobre 1913 (Médiathèque de Lorient)

« Depuis lundi, une violente tempête sévit sur nos côtes, forçant les barques de pêche à rester au port, où, si elles se trouvent au large, à se mettre à la cape. [...]

Hier au soir, à la marée haute, le vent aidant, l'estacade a été de tous points inondée, les lames poussées par un vent violent formant comme une sorte d'arc liquide entre les deux côtés de la jetée : de nombreux curieux ont assisté à cette scène si impressionnant, malgré sa trop grande fréquence. Les établissements de la Grande Glacière ont été complètement isolés par les eaux, sans toutefois aucun dommage. »

Source : SHOM

Coefficient des marées

Le 29 octobre 1913: 104 le matin et 107 le soir

Le 30 octobre 1913: 108 le matin et 107 le soir

9 janvier 1924

Lorient

1924 (3)

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 10 janvier 1924 (Médiathèque de Lorient)

« A Lorient, la hauteur de la marée a dépassé de plus de soixante centimètres, le niveau normal prévu. »

Source : SHOM

Coefficient de marée : 97 le matin et 94 le soir

26 et 27 novembre 1924

Lorient

1924 (15)

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 28 novembre 1924 (Médiathèque de Lorient)

« Nous sommes, en ce moment, en période de grandes marées, cotées pour mercredi à 52, pour jeudi à 53. Poussé par le vent du sud-est, le flot monta dans l'après-midi et surtout dans la nuit, bien au-dessus de son état normal de haute mer et il est à noter que dans l'après midi, deux personnes, un homme et une dame, qui s'étaient aventurés jusqu'au bout de l'estacade, se trouvèrent prisonniers du flot et attendirent plusieurs heures avant de pouvoir regagner la ville, car l'estacade était totalement recouverte. Dans la nuit surtout, la criée et la plupart des magasins des mareyeurs se trouvèrent submergés et il y eut quelques dégâts. »

Source : SHOM

Coefficient de marée : le 26 novembre 1924: 99 le matin et 103 le soir

le 27 novembre 1924: 106 le matin et 107 le soir

22 mars 1928

Lorient

1928 (2)

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 24 mars 1928 (Médiathèque de Lorient)

« La mer dépassant le niveau prévu, a débordé, à Lorient sur l'estacade et aussi à la Côte d'Alger. » »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 22 mars 1928 : 101 le matin et 107 le soir

5 décembre 1929	Lorient	1929 (1)
<p>Source : Rapport de l'Ingénieur T.P.E. sur les effets des dernières tempêtes dans les bassins du Port, 4 janvier 1930 (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« Nous arrivons maintenant à la matinée du 5 décembre. Le 4 décembre la tempête s'était calmée mais dans la soirée le baromètre baissait d'une façon continue laissant prévoir pour la suite pour la nuit ou la matinée du lendemain une forte tempête. En effet la tempête s'éleva vers 23h et se transforma en un véritable ouragan de 5h30 à 8h. Le baromètre tomba à 741 m/m. Le vent qui avait soufflé jusqu'à 5h environ du Sud-Ouest passa brusquement au Sud Sud-Est et sensiblement au moment de la pleine mer qui avait lieu à 5h44.</p> <p>[...]</p> <p>A la suite des avaries causées aux ouvrages de défense des quais deux procès-verbaux ont été dressés par la S.P.P.L. : un à l'armateur du « Furet » l'autre à celui du « Frégate ».</p> <p>Source : SHOM Coefficients des marées : Le 5 décembre 1929 : 64 le matin et 61 le soir</p>		

11 novembre 1931	Lorient	1931 (1)
<p>Source : Le Nouvelliste de Vannes, article du 15 novembre 1931</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p>A Lorient même, le flot a largement dépassé la forte cote de 52, et l'estacade a été complètement recouverte. Au lavoir de la Côte-d'Alger, la mer a refoulé et des lavandières ont pris de sérieux bains de pied.</p> </div> <p>Source : SHOM Coefficients des marées : Le 11 novembre 1931: 105 le matin et 104 le soir</p>		

Janvier 1935	Lorient	1935 (1)
<p>Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 16 mars 1937 (Médiathèque de Lorient)</p> <p>« Au mois de janvier 1935, lors du précédent raz de marée, il nous souvient que nous exposions des antécédents à une telle situation. Il fallait remonter très loin, nous disait-on, à près de soixante ans ! (1877 !)</p> <p>Et voici que deux ans à peine se sont passés et que les mêmes faits se reproduisent à peu près identiques.»</p>		

27 janvier 1936	Lorient	1936 (5)
<p>► Source : L'Ouest Républicain, Article du 27 janvier 1936 (Comité d'histoire du pays de Ploemeur) Dans les premières heures de la matinée de lundi, Lorient a connu un raz-de-marée tel qu'il n'en avait pas vu depuis 50 ans. La grande marée devait monter à 5m30 et l'eau atteignit brusquement 6m10. Aux entrepôts de la Chambre de Commerce, à l'ancienne criée et dans la nouvelle ville, les caves et certaines habitations ont été inondées.</p> <p>► Source : Le nouvelliste du Morbihan, Article du 28 janvier 1936 «Lorient, dans les premières heures de la matinée, a connu un raz-de-marée [...]. La grande marée devait monter ce matin à 5h40 à une hauteur de 5m30. Or, l'eau atteignit brusquement, 6m10. Le vent avait soufflé fort cette nuit. La tempête avait chassé devant elle le flot. C'est à cinq heures qu'il envahit les quais. A partir de six heures, il retourna en son lit naturel, laissant derrière lui des décombres multiples et variés mais demeure dans les caves, magasins et habitations avoisinant le quai Rohan et l'appontement [...]. Les ouvriers constatèrent que le carrefour des rues Voltaire et Amiral Courbet et une partie de la Place de la République où se font actuellement des travaux d'aménagement étaient recouverte d'une nappe d'eau de 50 centimètres. A cinq heures trente, l'eau avait recouvert le quai par lequel se termine la place Jules-Ferry ; elle demeura longtemps encore dans tout le quartier qui constituait autrefois l'ancien étang du Faouëdic [...]. Aux entrepôts de la Chambre de Commerce : tout le long des quais de Rohan, nous entendons les doléances des habitants du voisinage. A partir du Pont-Tournant, les plaintes sont à peu près identiques : « L'eau inonde nos caves, elle est actuellement à hauteur du plancher du rez-de-chaussée » [...]. Les magasins généraux de la Chambre de Commerce sont inondés [...]. Pour se rendre aux magasins il faut traverser un véritable lac de 75 centimètres de profondeur. La hauteur de l'eau est équivalente dans les entrepôts. Le logement du concierge a été sérieusement menacé. Il est heureusement indemne [...]. Ce n'est qu'après le travail des pompiers que l'on pourra entrer dans les entrepôts et connaître l'étendue des dégâts. Ils seront certainement importants. Le long de l'appontement : M. Le Garrec [...], son logement, situé dans le chantier était totalement inondé. L'eau faisait flotter son lit dans la chambre à coucher. Plus loin c'est le chantier de M. Marlet qui offre un spectacle lamentable. Il faudrait des bottes pour y pénétrer. M. Kottel [...], à cinq heures, ce matin, l'eau a envahi son logement. Il est dix heures et il a encore près d'un mètre d'eau dans sa cuisine. Les meubles ont été déménagés et sont dans la cour, en plein vent. D'autres habitants du quartier sont dans le même cas. M. Danet, ouvrier aux ateliers municipaux, a été littéralement bloqué chez lui par l'inondation. Toutes les ménagères ont la même plainte : « notre literie est perdue, il va falloir la renouveler complètement ». Ce fut un bien triste réveil ! Mais M. Danet ne pense pas qu'à son infortune, il est surtout préoccupé par les machines outils, dont la charge lui a été confiée. A l'ancienne criée : les ateliers municipaux ont été installés sur l'initiative de M. Dréan, alors adjoint aux travaux dans les bâtiments de l'ancienne criée. L'eau y a complètement détérioré les machines. Tout le travail y est rendu impossible et cela pendant plusieurs jours. Dans les rues de la Nouvelle-Ville : Rue Carnot et rue Voltaire, toutes les caves ont été inondées. Les propriétaires ont pu évacuer l'eau par leurs propres moyens. A dix heures du matin, ce travail était à peu près complètement effectué. Une averse violente coïncida avec le raz-de-marée : Entre cinq heures et six heures, au moment où la mer envahissait les quais, une averse torrentielle s'abattit en trombe sur la ville, augmentant encore, si possible, le désarroi dans lequel se trouvaient tous les sinistrés. Au chantier Fasola : le chantier Fasola se trouve le long du quai de l'appontement. Par suite du raz-de-marée, ses réserves de bois ont été sérieusement endommagées [...]. Au port de guerre : l'eau pendant plus d'une heure, a recouvert les quais aux abords du pont Gueydon. On ne signale aucun dégât matériel important. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir</p>		

19 février 1936	Lorient	1936 (11)
<p>Source : Rapport du Subdivisionnaire sur les dégâts causés par la tempête du 19 février 1936 aux bâtiments faisant partie de la concession, Lorient, 9 mai 1936 (Archives Départementales du Morbihan) « Par lettre du 2 avril dernier, M. l'administrateur Directeur Général de la société concessionnaire du Port de Pêche de Lorient a informé notre service qu'au cours de la tempête du 19 février dernier une partie des constructions situées à proximité et dans l'Est du Château de Kéroman, s'est écroulée. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 44 le matin, 51 le soir</p>		

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 16 mars 1937 (Médiathèque de Lorient)

« Au mois de janvier 1935, lors du précédent raz de marée, il nous souvient que nous exposions des antécédents à une telle situation. Il fallait remonter très loin, nous disait-on, à près de soixante ans ! (1877 !)

Et voici que deux ans à peine se sont passés et que les mêmes faits se reproduisent à peu près identiques.

Les plus importantes marées étaient signalées pour les 13, 14,15 et 16 mars, et samedi soir, le baromètre tombant de façon inquiétante, ceux qui s'y connaissent un peu aux choses de la mer pouvaient attendre des surprises. En effet dimanche à 4h30, la marée montait à un mètre au-dessus de sa hauteur normale, puis la dépression tomba à 734 et puis ce fut la bourrasque du Nord-Ouest en toute sa fureur. Inutile de la décrire à tous les lorientais qui ont entendu l'ouragan secouer leurs fenêtres à les briser. Ce fut lui que se chargea de les réveiller.

A ce moment, le quai des Indes et le quai de Rohan étaient submergés par l'eau. Ce ne fut pas pour longtemps, mais il avait suffi de cet instant pour que le sol (...) d'un mètre d'eau !

Elle s'écoula du reste assez rapidement pour ce qui est des locaux de l'atelier municipal. Il n'en fut pas de même pour l'écurie voisine. Là, les chevaux y prenaient un bain de pieds. Ils furent retirés de cette fâcheuse situation et les pompiers de la ville vinrent assécher leurs stalles.

Ils y rentraient quelques heures après fort paisibles.

Mais le mal est beaucoup plus grand aux magasins généraux de la Chambre de Commerce. Pour la seconde fois en moins de trois ans, ils sont inondés, d'où perte notable de marchandises périssables, sel et farine principalement. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 13 mars 1937: 99 le matin et 105 le soir

Le 14 mars 1937: 108 le matin et 110 le soir

Source : Ouest-France, 16 et 17 février 1957

vu aussi encombré de pinasses, de chalutiers et caboteurs. L'eau s'est largement introduite dans la cité commerciale prolongée, entre les deux rangées de baraques, atteignant presque la chaussée du quai Jean-Jacques-Rousseau, les bureaux du Groupement des Entrepreneurs et de la Médecine du Travail, notamment, ont vu la marée arriver au niveau de leur plancher. On remarquait sur place, à ce moment, la présence que M. Le Coutaller, venu se rendre compte lui-même de la situation. Celle-ci ne présentait aucune gravité et à 18 h 30, alors que l'eau reculait, les pompiers n'avaient pas eu à intervenir. Leurs seules interventions d'hier ont été faites pour vider des caves le matin chez M. Brumaud, pâtissier, rue de Verdun, à midi, pour vider deux caves rue Belle-Pontaine, vers 17 h., pour pulser les caves de la gendarmerie de Pont-Scorff, recouvertes par 60 centimètres d'eau.

LES INONDATIONS DANS LA RÉGION

L'eau a commencé à baisser hier avec l'arrêt des pluies



Au milieu de l'agglomération de Lochrist, le Blavet a envahi la route, et plusieurs logements ont dû être évacués. Pour se rendre à la pharmacie, il faut emprunter une passerelle sommairement installée. Occasion d'amusement pour les enfants...

L'arrêt de la pluie hier a apaisé les inquiétudes dans les secteurs du pays lorientais qui avaient été gênés par les débordements de ruisseaux et rivières. A Lochrist, le Blavet avait presque entièrement dégagé la chaussée et reculé légèrement devant les habitations qui, sur les berges, avaient été atteintes mercredi. A Pont-Augan, à la limite des communes de Baud et de Lanquidic, la situation commence à s'améliorer également. On apprend cependant hier que la crue

avait envahi les récoltes du dépôt d'engrais du Syndicat Agricole, tenu par M. Sallé. 15 tonnes d'engrais y ont été réduites en bouillie et perdues. On ne notait rien de grave du côté d'Hennebont. Entre Larmor et Lomenar, une importante étendue de dunes reste couverte par l'eau des deux côtés de la route. Signalons à nouveau que, dans ce secteur, cet envahissement n'a occasionné pratiquement aucun dégât.

A Lorient
la grande marée a fait, hier après-midi déborder le bassin à flot
La forte marée d'hier après-midi — une des plus fortes de l'année (la plus forte sera enregistrée cet après-midi à 18 h 30 avec le coefficient 116) — a fait déborder, à Lorient, vers 17 h 30, le bassin à flot qu'on a rarement

vu aussi encombré de pinasses de chalutiers et caboteurs. L'eau s'est largement introduite dans la cité commerciale prolongée, entre les deux rangées de baraques, atteignant presque la chaussée du quai Jean-Jacques-Rousseau, les bureaux du Groupement des Entrepreneurs et de la Médecine du Travail, notamment, ont vu la marée arriver au niveau de leur plancher. On remarquait sur place, à ce moment, la présence que M. Le Coutaller, venu se rendre compte lui-même de la situation. Celle-ci ne présentait aucune gravité et

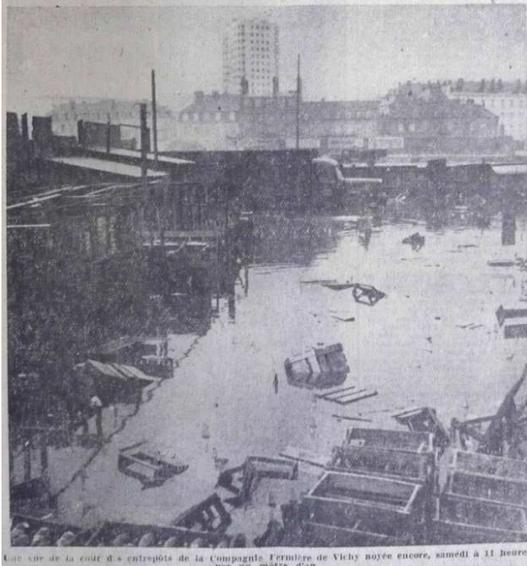
Source : SHOM
Coefficients des marées :
Le 14 février 1957 : 100 le matin et 106 le soir
Le 15 février 1957 : 112 le matin et 115 le soir
Le 16 février 1957 : 117 le matin et 117 le soir

14 et 15 février 1957 (Suite)	Lorient	1957 (1)
--------------------------------------	----------------	-----------------

Source : Ouest-France, 18 février 1957

LORIENT
 REDACTION : 57, rue du Port (cours de la Bève), Téléphone 10-59
 PUBLICITE : AGENCE HAVAS, 10, cours de la Bève, Téléphone 10-98
 DEPOT CENTRAL : M. Pin, 28, boulevard Joffre - Tél. 5

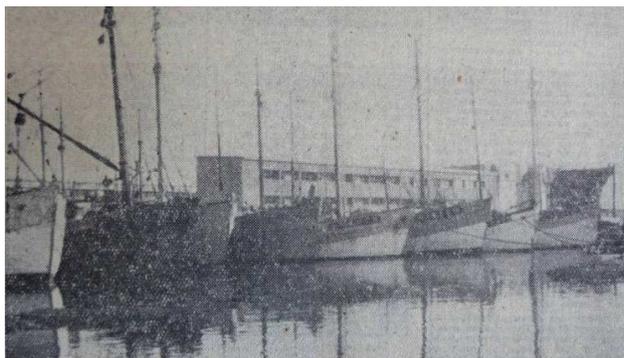
**LE DEBARQUEMENT DE LA GRANDE MAREE
 A CAUSE DE GRAVES DEGATS SAMEDI MATIN
 QUAI JEAN-BART, A L'ENTREPOT DES EAUX DE VICHY**
 Quatre camions complètement noyés
 55.000 bouteilles vides dans l'eau



Une vue de la cour à l'entrepôt de la Compagnie Fermière de Vichy noyée encore, samedi à 11 heures par un mètre d'eau.



La grande marée débordant le bassin à flot a pénétré assez profondément entre les baraques dans la cité commerciale prolongée.



Le bassin à flot ayant débordé, les chalutiers semblent flotter parmi les baraques de la cité commerciale prolongée.

Nous avons, dans notre édition de samedi, indiqué l'importance du débordement occasionné autour du bassin à flot par la grande marée de vendredi après-midi. Les dégâts, malgré le caractère spectaculaire du phénomène, furent de peu d'importance.

Il n'en a pas été de même de la marée suivante, une des plus fortes de l'année avec le coefficient 116 et une hauteur de 5 m. 55 qui, samedi matin à 5 heures, a occasionné d'importants dommages en marge du quai de l'Estacade où plusieurs baraquements se sont trouvés complètement cernés pendant une heure, l'eau ayant presque atteint la place de la République, qui est distante des quais de 300 bons mètres.

Cette grande marée a été un véritable sinistre pour M. Giraud, dépositaire local de la Compagnie Fermière de Vichy, qui nous a dit subir un préjudice de 700.000 fr. au moins.

Les entrepôts de la Cie Fermière de Vichy sont logés, on le sait, dans les magasins généraux de la Chambre de Commerce qui, en assez mauvais état, doivent bientôt disparaître pour faire place à un grand chantier d'H.L.M., qui débordera sur le square Brizeux.

La marée a complètement envahi la cour où se trouvaient notamment 4 des 5 camions de M. Giraud et 90.000 bouteilles vides entassées sur 25 rangs. L'eau y ayant atteint une hauteur de 1 m. 50, les camions ont eu évidemment leurs moteurs noyés et il faudra les démonter complètement. Sur les 90.000 bouteilles, 55.000 environ (15 rangs sur 25), se sont mises à flotter et ont ensuite coulé. On s'imagine le travail que leur nettoyage va représenter !

Le bureau de M. Giraud, qui se trouve sur la cour, au niveau de celle-ci, a été envahi aussi par

l'eau qui arrivait à la hauteur des tables supportant les machines à écrire et les dossiers. Il en a été de même de la recette-buraliste, logée tout près du bureau de M. Giraud.

Fort heureusement encore, le stock de bouteilles pleines (400.000 environ), se trouve dans le magasin surélevé de 2 mètres au-dessus de la cour. Ainsi a-t-il échappé au sinistre.

Un constat de celui-ci a été effectué samedi matin par M. Veillet à la demande de M. Giraud, qui ne peut malheureusement compter sur une assurance et se trouvant d'autant plus gêné que, faute de camion, il devra cesser ses livraisons durant plusieurs jours.

Il y a eu ailleurs dans le quartier, des caves inondées, mais ce sont là des dégâts mineurs. Fort heureusement encore, la tempête de Quéven — qui ne l'a pas plus haut et fait plus de mal.

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 14 février 1957 : 100 le matin et 106 le soir

Le 15 février 1957: 112 le matin et 115 le soir

Le 16 février 1957: 117 le matin et 117 le soir

2 et 3 novembre 1963

Lorient

1963 (1)

Source : Ouest-France, 2 et 3 novembre 1963

SOUS LES EFFETS CONJUGUES DU FLOT ET DU VENT DE SUROIT

LA MER INONDE LES BARAQUES DU BOULEVARD DE LA RADE A LORIENT

Dix familles évacuées hier par les pompiers

LORIENT. — Le triple coup de sirène appelant en renfort de la caserne de la rue de Beauvais les sapeurs-pompiers volontaires, a intrigué tous les Lorientais hier au milieu de l'après-midi.

Ils n'allaient pas tarder à savoir qu'il ne s'agissait pas d'une alerte au feu et que cet appel à tous les secours disponibles était déterminé par l'inondation, une inondation provoquée boulevard de la Rade par la conjugaison de la forte marée (coefficient 111) et du vent de suroît qui n'avait cessé ses assauts depuis 24 heures.

Chaque année à l'équinoxe d'automne les riverains de la Rade, en particulier les quelque 10 à 12 familles qui restent là, logées en baraquements, sont inquiétées par cette irruption de la marée qui vient lécher leurs vieilles planches. Jamais cependant l'eau ne s'était avancée aussi loin qu'hier. Avec l'appoint du vent, la marée du matin avait déjà franchi la chaussée sur la route qui conduit au port de commerce et ces familles, placées sur le front de mer, craignaient son assaut dans l'après-midi. Ce ne fut pas une vaine crainte.

A 15 h. 30, le flot qui avait recouvert la jetée de l'Estocade, presque jusqu'aux bâtiments de la Compagnie Groisillonne, fermant complètement les ateliers des carroseries Le Bail et le dépôt des établissements Soyer, avait dépassé d'une bonne centaine de mètres le boulevard de la Rade, isolant 10 des baraquements qui s'y trouvaient concentrés.

Quant l'alerte fut donnée aux pompiers le flot n'était pas encore au

bout de sa course et tandis que les planchers se recouvraient d'eau jusqu'à une hauteur de 30 à 40 cm., trois familles y demeuraient prisonnières. Les sauveteurs commencèrent à les évacuer alors que les curieux se rassemblaient par centaines et que la Marine Nationale apportait aussi son concours sur des canots montés par des « vétérans » du port. Trois femmes furent ainsi délogées sur des civières et parmi elles une invalide récemment opérée d'une fracture à une jambe.

Des camions de la ville évacuent la literie

Plusieurs personnalités s'étaient rendues sur les lieux dès le début de l'alerte. On reconnaissait en particulier autour du commandant Auton qui dirigeait les opérations des pompiers, M. Jacquet, sous-préfet et Mme; Mme Court, présidente du Comité local de la Croix-Rouge, et M. Jugant, secrétaire général, adjoint de la mairie.

Un plan de relogement fut rapidement mis au point, consistant à utiliser comme solution provisoire des locaux vides de la cité des œuvres sociales et les cantines scolaires. On n'a pas eu à l'appliquer cependant, car à l'exception d'un homme, seul, que Mme Court a fait héberger dans un hôtel, toutes les familles évacuées des baraquements inondés ont trouvé refuge pour la nuit chez des amis ou des parents. Il faut préciser qu'aucune de ces familles n'a eu le temps de sortir quoi que ce soit. Après leur évacua-

tion les services de la mairie ont pris l'initiative d'envoyer des camions pour charger la literie qui sera séchée dans les cantines scolaires.

Les services du M.R.L. vont être alertés aujourd'hui car le relogement des sinistrés du boulevard de la Rade ne se pose pas seulement pour une nuit du fait des dégâts importants qu'aura provoqués dans leurs baraques cette invasion de l'eau qui y stagnait encore hier soir bien après le reflux.

Il reste des baraquements inoccupés dans diverses cités de l'agglomération. Sans doute ces sinistrés pourront s'y installer dans l'attente des réparations à effectuer dans leurs logements inondés du boulevard de la Rade.

Ces incidents d'hier, qui ne sont pas, à proprement parler, tragiques, n'en sont pas moins navrants et ont évidemment fait l'objet d'abondants commentaires de la foule venue suivre les effets de l'inondation. On a déploré unanimement les circonstances qui obligent des familles ouvrières de Lorient à demeurer, vingt ans après la fin de la guerre, dans des logements aussi précaires.



Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 2 novembre 1963 : 112 le matin et 113 le soir

Le 3 novembre 1963: 113 le matin et 111 le soir

2 et 3 novembre 1963 (Suite)

Lorient

1963 (1)

Source : Ouest-France, 4 novembre 1963

Les dix familles sinistrées du boulevard de la Rade à Lorient ne reviendront pas dans leurs baraques qui vont être démolies

Le délicat problème de leur relogement n'est pas encore résolu



Les pompiers de Lorient procèdent à l'opération sauvetage

LORIENT. — Le raz de marée du 1^{er} Novembre, qui a chassé une dizaine de familles des baraques qu'elles occupaient boulevard de la Rade, a posé un sérieux problème : celui du relogement de ces personnes.

Comme nous l'avons indiqué, toutes, à l'exception d'une famille qui a été hébergée au Café des Pêcheurs, par les soins de Mme Court, présidente du Comité local de la Croix-Rouge, et de deux personnes seules, un malade et un im-

potent qui ont été accueillis à l'hôpital Rodière, — avaient passé leur première nuit de sinistrés chez des parents ou des amis qui

étaient en mesure de les recevoir momentanément.

Cette solution provisoire a été prolongée samedi et dimanche, tandis que les autorités responsables, se préoccupaient d'en chercher une autre, excluant d'avance le retour dans les baraques du boulevard de la Rade, qui ont fait leur temps, qui au surplus étaient implantées dans un endroit trop menacé par la mer, et qui seront démolies dans les jours qui viennent.

En présence du sous-préfet, du maire et ses adjoints, les dirigeants de l'Office communal d'H.L.M. et le responsable de la délé-

gation départementale du Ministère de la Construction, se sont réunis à cet effet deux fois, la dernière réunion ayant lieu hier matin, dimanche.

On avait pensé que le problème pourrait être solutionné par d'autres baraques restant disponibles dans les diverses cités ouvrières, qui demeurent dans l'agglomération, mais les familles sinistrées par l'eau refusent catégoriquement cette solution-là, exigeant des appartements en H.L.M.

Il se trouve malheureusement que l'Office communal n'a pas en ce moment de logements à distribuer.

Les autorités responsables continuaient hier soir d'étudier de très près le problème, qui, on le voit, est bien difficile à régler.

Comme nous l'avons annoncé aussi, la literie des baraquements inondés a été démenagée par les soins des services techniques. On la fait sécher actuellement sous les préaux de l'école maternelle, place de la République.

Aujourd'hui lundi, les camions de la ville évacueront tout le mobilier des sinistrés, pour le mettre à l'abri, dans l'attente de leur relogement définitif.

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 2 novembre 1963 : 112 le matin et 113 le soir

Le 3 novembre 1963 : 113 le matin et 111 le soir

Source : La Liberté du Morbihan, article des 3 et 4 novembre 1963 (Médiathèque de Lorient)

Marée de 111, hier, à Lorient

Une brusque montée des eaux provoque une inondation, boulevard de la Rade



Cette « 203 Peugeot » s'est transformée en voiture amphibie, boulevard de l'Estacade.

La montée des eaux fut brutale, nous l'avons dit, et nul ne s'attendait à une pareille inondation. Bientôt les parquets disparaissaient sous 30, 40 et même 50 centimètres d'eau, sur lesquels tables, lits armoires se mettaient à surnager. Bloqués chez eux, les habitants n'avaient aucun moyen de gagner la terre ferme.

Ce n'est pas la première fois que les riverains du Boulevard de la Rade, dans l'anse de la Vasière en comblement, ont été mis en état d'alerte, au moment des grandes marées.

Celle d'hier, vendredi, qui devait atteindre le coefficient de 111 à 16 h. 20 ne devait pas, à priori, susciter autrement d'inquiétudes. Mais la montée du flot, conjuguée avec un fort vent du sud-ouest, soufflant depuis la veille, est venue changer le cours des choses avec une rapidité qui a pris chacun au dépourvu.

Le matin déjà, des infiltrations avaient envahi la route côtière qui mène au quai de Kergroise et à Keroman, obligeant les automobilistes du dimanche à changer d'itinéraire.

A la marée de l'après-midi, la situation s'aggravait brusquement. Quai de Rohan, les eaux affleuraient la chaussée, la couvrant complètement jusqu'au bout de l'estacade, à partir de l'embarcadere du courrier de Groix.

La mer envahit les établissements Soyer, métaux et chiffons, et les terrains situés à l'arrière, en contre-bas, changeant en cités lacustres le café-restaurant « Le Cabestan », les ateliers de carrosserie Le Bail, etc...

Continuant sa montée, le flot isolait un groupe de maisons d'habitation, de modestes et peu solides baraquements, élevés sur la vasière, et où de nombreuses familles sinistrées de la dernière guerre attendent toujours d'être relogées dans des quartiers moins exposés aux caprices des éléments.

25 octobre 1976

Lorient

1976 (2)

Source : La Liberté du Morbihan, article du 26 octobre 1976 (Médiathèque de Lorient)

« Marée de 113 dimanche, et de nombreux « assauts » de l'eau qui a envahi l'estacade, obligeant les automobilistes à des prouesses aquatiques qui se soldèrent souvent par des pannes très ennuyeuses. Si l'on a vu beaucoup d'eau à Lorient... »

LA GRANDE MARÉE : toujours un spectacle !



Source : SHOM

Coefficient de marée : 109 le matin et 113 le soir

Source : La Liberté du Morbihan, article du 28 février 1978 (Médiathèque de Lorient)

LE SCORFF SUR LE BOULEVARD, SOUS LE PONT SAINT-CHRISTOPHE



Les pluies abondantes de ces dernières semaines avaient déjà occasionné des problèmes boulevard du Scorff en créant de dangereuses flaques d'eau près desquelles il ne faisait pas bon passer quand s'y aventurait une voiture.

La situation s'est singulièrement compliquée à la fin de la semaine avec

des inondations venant directement du lit du Scorff sous l'effet conjugué d'une marée de 95 et de vents assez violents.

La hauteur d'eau fut à ce point assez vite gênante qu'il fallut l'intervention de la police pour aider au dégageant des véhicules et organiser une déviation de la circulation. Dans les deux

cas les usagers furent également surpris, mais ils apprécièrent le dispositif mis en place pour éviter de graves inconvénients.

Il reste qu'une fois de plus la nature donne des leçons aux apprentis sorciers que nous sommes, qui avons si bien gagné du terrain là où l'eau était « à sa place ».

Source : SHOM

Coefficient de marée : 95 le matin et 94 le soir

Source : Ouest-France, 2 janvier 1979

GRANDE MAREE

Le Scorff déborde...

A l'heure de la marée (coefficient 102) samedi à 17 h, le Scorff a débordé : sur la chaussée devant le centre Leclerc où l'eau, dans les couloirs nord, atteignait une hauteur de 30 centimètres. L'eau giclait sous les roues des voitures. L'une de celles-ci ayant eu son moteur noyé, les autres se sont déterminées à circuler à contre-sens, ce qui créa un bel embouteillage à la tombée de la nuit.

L'assaut de la marée de 102, renforcée, ce samedi soir, par un vent de tempête, a produit des effets spectaculaires, ainsi à Larmor où le boulevard de Toulhars s'est trouvé recouvert d'une épaisse couche de sable emporté de la plage.

En plusieurs endroits, notamment à hauteur du Courégant, la route côtière a été aussi fortement ensablée et la prudence commandait aux autos d'y modérer leur vitesse.



Un jeune cyclomotoriste bien ennuyé



La voiture de droite est en panne, moteur noyé. Cela n'empêche pas une autre de passer en soulevant des gerbes d'eau. Son moteur ne calera pas.

Source : La Liberté du Morbihan, article du 3 janvier 1979 (Médiathèque de Lorient)

En ville aussi il y eut des surprises, boulevard du Scorff notamment. Il n'avait jamais aussi bien porté son nom puisque la rivière sortit de son lit pour envahir la chaussée devant le Centre Leclerc. Des véhicules se trouvèrent immobilisés dans l'eau, et quelques conducteurs n'hésitèrent pas à prendre un bain de pieds pour regagner ou quitter leur volant.



Il ne faut parfois pas hésiter à se mouiller les pieds



Boulevard du Scorff, en s'efforçant de ne pas... noyer le moteur

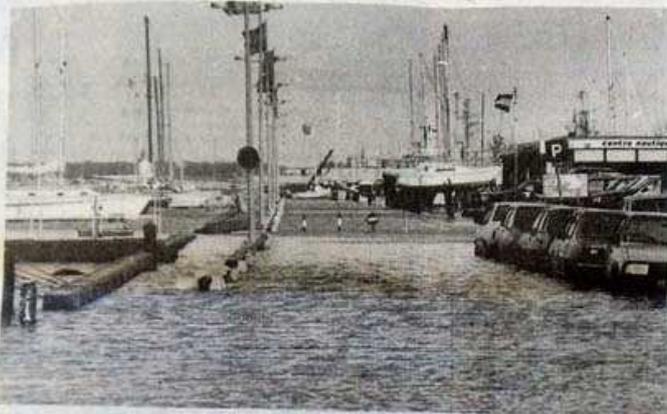
Source : SHOM

Coefficient de marée : 100 le matin et 103 le soir

Source : La Liberté du Morbihan, article du 9 avril 1985 (Médiathèque de Lorient)

COEFFICIENT 116

Les pêcheurs à pied étaient à table ...parking-piscine à l'estacade



La grande marée de printemps a pris tout le monde à contre-pied durant ce week-end pascal. A l'heure où les familles s'attablaient dimanche, les grandes plages étaient singulièrement désertes. Peu de volontaires pour se passer d'un déjeuner de fête afin de ramener des coquillages. Ce rendez-vous traditionnel des pêcheurs à pied aura donc été manqué, en raison de l'horaire, tout un chacun préférant acheter ses palourdes chez l'écailléur du coin plutôt que de s'échiner en

plein midi à fouiller le sable...

Par contre, le reflux, lui, n'a pas manqué son rendez-vous. Vers 20 h, les grandes eaux ont joué un vilain tour à ceux qui avaient -imprévoyance, manque d'information ?- stationné leurs voitures à l'estacade pour embarquer sur le courrier de Groix afin de passer le week-end dans l'île. Le parking de l'estacade a en effet été transformé en véritable piscine, l'eau saline atteignant parfois les bas de carrosserie. Bonjour les dégâts ! Il serait opportun en pareille occasion

de prévenir des visiteurs aussi peu amarinés, qui ne peuvent croire à une telle montée des eaux de l'avant-port durant quelques heures. La pose momentanée de panneaux serait donc bienvenue... Car seuls les habitués, et ils sont quand même les plus nombreux, prennent garde au phénomène.

Alors que les bateaux des pontons arrivaient à hauteur de la chaussée, bien des propriétaires veillaient au grain, évitant ainsi de fâcheux imprévus...



Source : SHOM

Coefficient de marée : 116 le matin et 113 le soir

Source : Le Télégramme, article du 9 octobre 1987

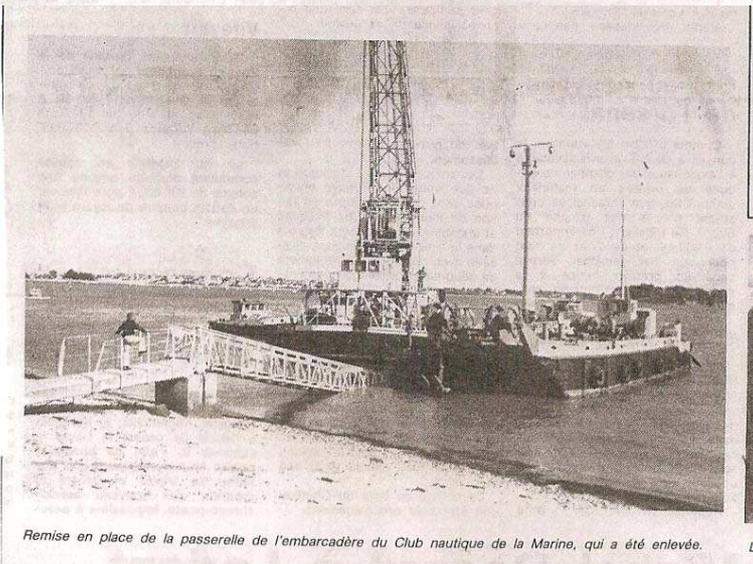
Coup de vent sur Lorient

Le premier passage « dépressionnaire » de l'année

Un temps de saison (pluies et vent) a régné toute la journée de mercredi sur Lorient avec, vers 18 h 30, la conjugaison de la grande marée et du (véritable) premier passage dépressionnaire de l'année, qui a duré une heure. Il s'en est suivi, vers 19 h, à la sortie des bureaux, un second souffle,

celui de la panique lorsque les voitures au moteur noyé ont refusé de démarrer, lorsque celles qui avaient démarré se sont arrêtées dans trente centimètres d'eau ou lorsque le piéton intrépide s'est élancé sur une chaussée immergée sous 30 à 40 cm d'eau. En fond de décors, les feux tricolores

aux carrefours clignotent mais par intermittence, les enseignes lumineuses prennent feu et tout cela au son des sirènes des sapeurs-pompiers appelés pour des caves inondées ou encore la sirène municipale appelant les pompiers qui sont au repos. Tout le monde semble avoir été surpris.



Remise en place de la passerelle de l'embarcadere du Club nautique de la Marine, qui a été enlevée.

Source : SHOM

Coefficient de marée : 91 le matin, 88 le soir

Source : La Liberté du Morbihan, article du 8 octobre 1987

Les deux phénomènes, pluie + marée haute s'additionnaient, créant de multiples inondations : l'eau tombée du ciel ne pouvaient plus se déverser en mer.

De ce fait une partie de l'hôpital Bodélio était inondée. C'était aussi le cas de l'hôtel des impôts, des lycées Dupuy de Lôme et Marie Le Franc et d'une multitude de maisons particulières.

En outre trois incendies se sont déclarés dans certains endroits sur courts-circuits. Par exemple le feu avait pris dans l'enseigne d'un bar. Les pompiers de Lorient étaient débordés. A 21 h 30, hier soir ils avaient du déjà intervenir près de 150 fois (sur le secteur de Lorient, Lanester et Plœmeur) !

Tout le personnel, les pompiers professionnels et volontaires (soit une quarantaine d'individus) étaient sur la brèche.

A l'intérieur du Morbihan, par endroit, la pluie était encore plus violente. Le taux de pluviosité dépassait les 15 mm, un chiffre limite au delà duquel on parle de précipitations exceptionnelles.

Aujourd'hui la situation météorologique ne devrait pas s'améliorer beaucoup. Certes la pluie risque de tomber en plus faible quantité mais le vent forcera jusqu'à force 9 et 10 (entre 80 et 100 K/h) !

L'hôpital Bodélio
en partie inondé

Résultats ? Plusieurs rues ont été inondées. Vers 20 h, hier soir le quai Rohan était difficilement praticable. Même chose pour la rue de la Villeneuve et le Boulevard Leclerc.

Devant le tribunal de grande instance, des voitures étaient bloquées sur le parking, l'eau montant jusqu'au bas des portières. Le bassin à flot menaçait de déborder.

Situation aggravante, la pluie redoublait au moment de la marée haute, or hier nous étions en période de fort coefficient (107).

Tempête, pluie torrentielle,
des pointes de vent à 90 Km/h...

Les pompiers de Lorient débordés !

Près de 150 interventions dans la journée...

Un « temps pourri », a régné toute la journée hier. Un temps à ne pas mettre le nez dehors.

Il valait mieux rester bien au chaud chez soi ou au bureau et ne pas tenter de braver le vent et la pluie.

A Lann-Bihoué, à la station météorologique on a enregistré des rafales à 44 nœuds, sur la côte à la pointe du Talud près de Lorient. Éole a atteint 51 nœuds soit 92 Km/h.

Les spécialistes de la météorologie à Lann Bihoué qualifiait la situation de très fort coup de vent, à la limite de la tempête.

Un couple de chalutiers pélagiques de la Turballe, les marquises et le Refuge des pêcheurs, se sont réfugiés à Lorient.

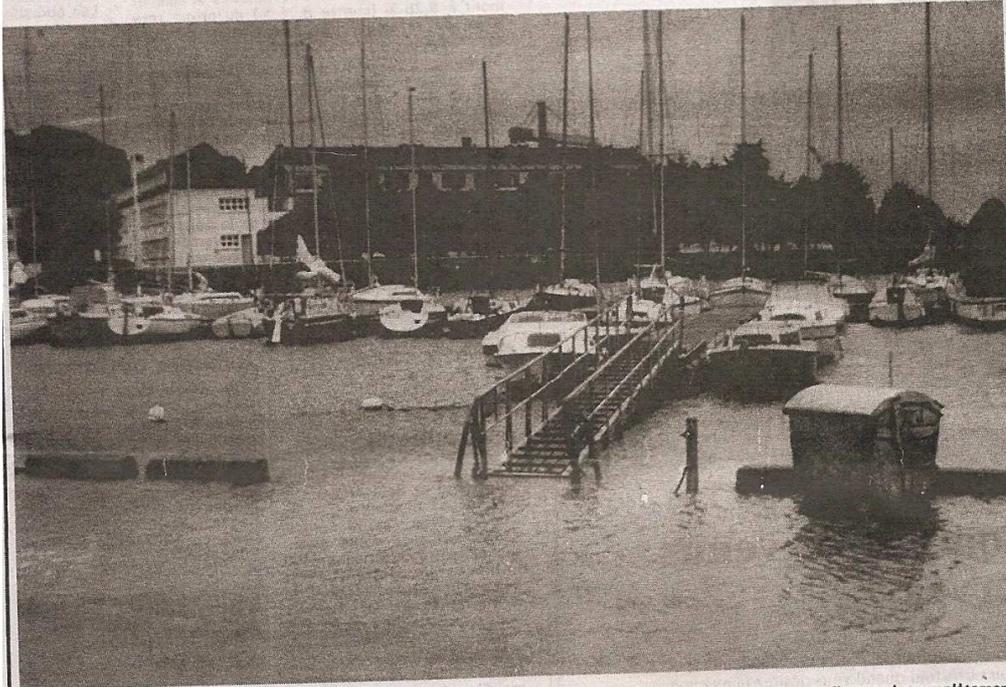
Sur la côte, certains bateaux, avaient arraché leurs amarres et partaient à la dérive.

Durant l'après midi la situation n'a cessé d'empirer.

« Sur le baromètre, explique un responsable de la station de Lann-Bihoué, la pression a baissé pendant trois heures d'un hecto-pascal par demi-heure ». Une vraie dégringolade qui caractérise très bien la situation météorologique et permet de comprendre pourquoi, la pluie n'a cessé de tomber durant l'après-midi et la soirée.

Tempête et grandes marées

S eau S déluge !



Grandes marées + déluge : la ville de Lorient hier soir semblait vouloir concurrencer Venise. Ci-dessus, l'estacade complètement submergée...

Dégringolade du baromètre hier... et dégringolades de pluies !

La tempête qui a sévi hier sur la Bretagne sud -et qui semble bien partie pour « agrémenter » encore la journée aujourd'hui -a causé bien des dégâts.

Les records de vitesse du vent n'ont pas été les plus spectaculaires : les pointes n'ont guère dépassé les 90 km/h.

En revanche, les précipitations ont plongé la région lorientaise dans le désarroi.

Hier soir à 21 h, les pompiers comptabilisaient déjà

plus de 150 interventions ! Ils étaient une quarantaine sur le pont, professionnels et volontaires.

Les points les plus sensibles dans la ville de Lorient : l'hôpital Bodélio, le lycée Dupuy de Lôme, la poste... et bien sûr de nombreux magasins inondés.

Quelques rues totalement impraticables ont été coupées à la circulation.

En mer, personne n'était sorti. Les soucis venaient des embarcations qui avaient rompu leurs amarres.

La première tempête d'automne laissera des souvenirs...

Lire en page 4

**Date des tempêtes ayant occasionné des dommages
(en couleur : inondation par la mer)
cf fiches descriptives ci-après**

12 décembre 1903	Fiche 1903 (6)
19 février 1914	Fiche 1914 (2)
28 et 29 décembre 1924	Fiche 1924 (20)



12 décembre 1903	Quéven	1903 (6)
-------------------------	---------------	-----------------

Source : Service Historique de la Marine

Note du 18 décembre 1903 de l'entrepreneur Jamet pour le Directeur des Travaux Hydrauliques de Lorient.

« Des dégâts ayant été occasionnés à mes travaux de construction de la route de Kerdual à Sac Quéven à la suite de la tempête qui a sévi les vendredi et samedi 11 et 12 courant, j'ai l'honneur de venir vous demander de vouloir bien, en raison de cas de force majeure prévu par l'article 28 du cahier des clauses et conditions générales, faire qu'il m'en soit tenu compte. »

Source : Service Historique de la Marine

Note du 18 décembre 1903 de l'adjoint Blayo au Directeur des Travaux Hydrauliques.

«L'attachement des dégâts causés par la tempête du 12 décembre 1903, sur la route d'accès de Kerdual à Sac Quéven porté au numéro 6, folios 16 et 17 de mon carnet d'attachement accepté par Monsieur Jamet entrepreneur, comprend la reconstruction de la tablette du perré avec mortier de chaux hydraulique sur une longueur de 160. Le mortier de ces maçonneries n'ayant pas eu le temps de faire prise a été complètement enlevé par la mer poussée par le vent très violent qu'il faisait, une partie du perré a été complètement enlevée. »

Source : Service Historique de la Marine

Demande du 9 janvier 1904, du Directeur des Travaux Hydrauliques à Monsieur le Lieutenant, chargé de l'Observatoire.

« Je serai très obligé à Monsieur le Lieutenant chargé de l'observatoire de me donner si possible les renseignements ci-après sur la tempête des 11 et 12 décembre: Direction du vent, Pression barométrique minima, Vitesse maxima du vent, Hauteur de la pleine mer.

Ces renseignements me seraient utiles pour répondre à une réclamation d'Entrepreneur dont les ouvrages situés au bord du Scorff ont subi des avaries du fait de la tempête. »

Réponse :

« Les renseignements demandés ci-contre sont les suivants :

Direction du vent : 11 Décembre 1903 : 8h:Ouest Nord-Ouest (force 3) 12h : Est Sud-Est (force 2) 14h : Ouest (force 1) 18h : calme 20h : calme

12 Décembre 1903 : 8h : Sud-Est (force 7) 12h : Sud (force 8) 14h : Sud (force 8) 18h : Sud (force 8) 20h:Sud (force 8)

Pression barométrique minimum : a eu lieu à 20h45 le 12 Décembre : 733 m/m3 à l'observatoire, ce qui correspond à 735 m/m6 pour la pression minimum réduite au niveau de la mer.

Vitesse maximum du vent: l'observatoire n'a pas d'anémomètre. La vitesse du vent est appréciée de sentiment. Le plus fort chiffre enregistré dans la soirée du 12 pour la force du vent est 8 ce qui correspond vaguement à une vitesse de 100 kilomètres à l'heure.

Hauteur de la pleine mer: l'observatoire n'est pas chargé de s'occuper des marées. Je ne puis donc fournir de renseignement observé. Si les Travaux Hydrauliques n'ont plus l'annuaire de 1903, voici ce que ce recueil indique :

11 Décembre 1903, pleine mer à Port Louis: hauteur en mètres à 8h55= 4,35m et à 21h30=4,20m.

12 Décembre 1903, pleine mer à Port-Louis: hauteur en mètres à 10h06=4,25m et à 22h47=4,15m. »

Source : SHOM

Le 12 décembre 1903 : - le matin et 59 le soir

19 février 1914

Quéven

1914 (2)

Source : Le nouvelliste de Vannes, Article du 22 Février 1914

« Un véritable raz-de-marée s'est produit jeudi soir à cause de la hauteur de la marée et de l'état de la mer, véritablement démontée. Les digues de Kerdual, du Plessix et de Lanester ont été envahies par les eaux sur une hauteur de plus d'un mètre.

Les routes ont été submergées et de graves accidents ont failli se produire. C'est pas un véritable hasard, que les cultivateurs et notamment les porteurs de lait qui regagnaient leurs fermes, n'ont pas été noyés. »

Source : SHOM

Coefficient de marée : 40 le matin, 37 le soir

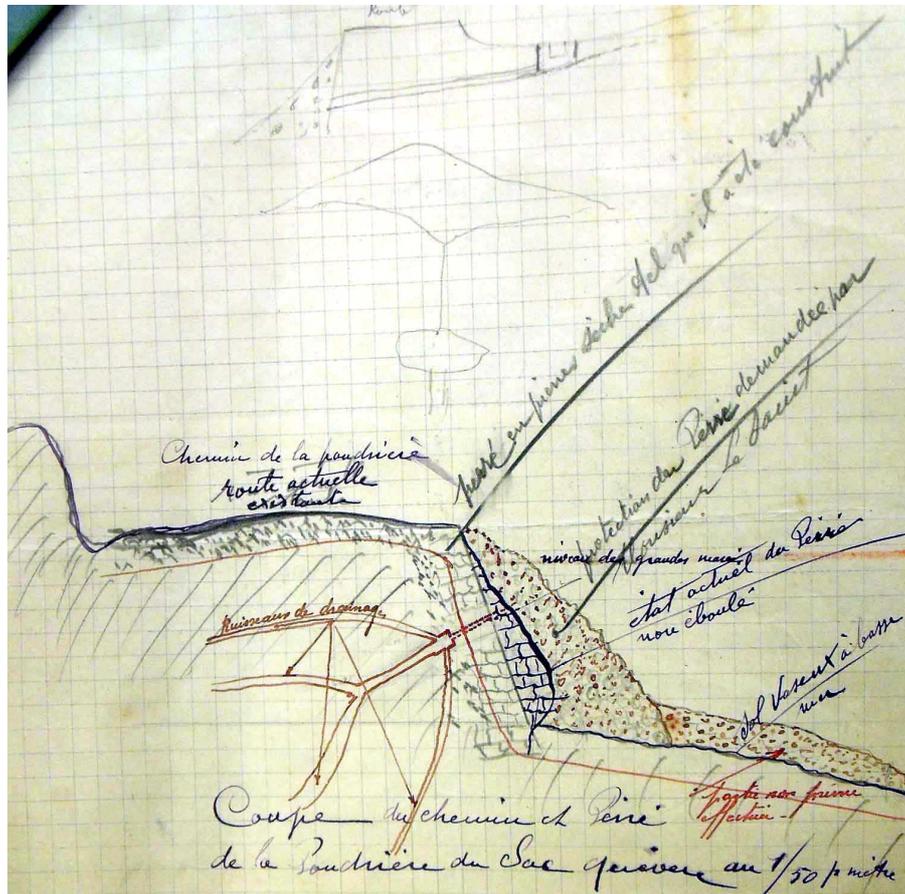
28 et 29 décembre 1924

Quéven

1924 (20)

Source: Service Historique de la Marine - Note pour le Directeur des Travaux Hydrauliques.

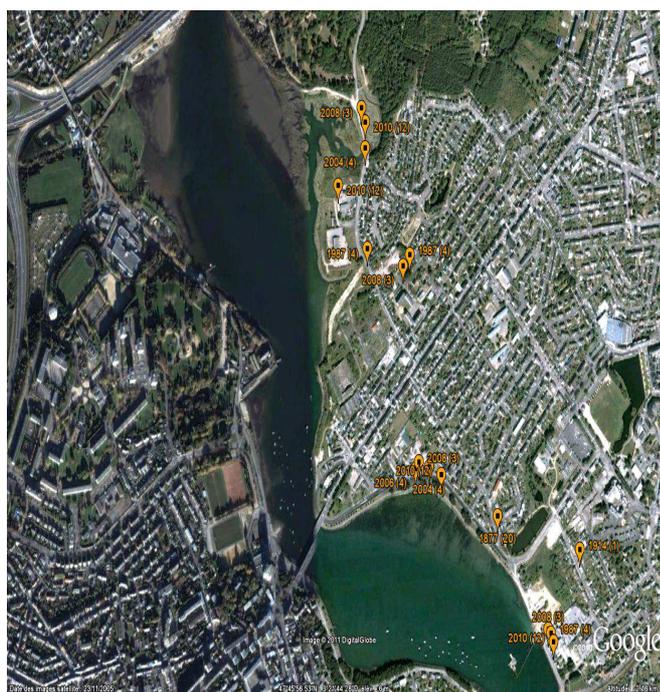
« J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'état du perré en pierres sèches soutenant la route qui conduit à la poudrière du Mentec. Ainsi que je vous le signalais dans ma lettre du 19 janvier 1925, l'entretien de cette route est très « difficile » en raison du mauvais état du perré qui, baigné à chaque marée, se désagrège petit à petit. Depuis longtemps, la marine n'y a effectué aucune réparation et dans cette même lettre du 19 janvier 1925, je vous signalais le mauvais état du perré désagrégé par la tempête et qui s'il n'était réparé, pouvait occasionner de graves dégâts. Cet état n'a fait que s'aggraver: des fissures et éboulements se sont produits et la route menace de s'effondrer d'un moment à l'autre. »

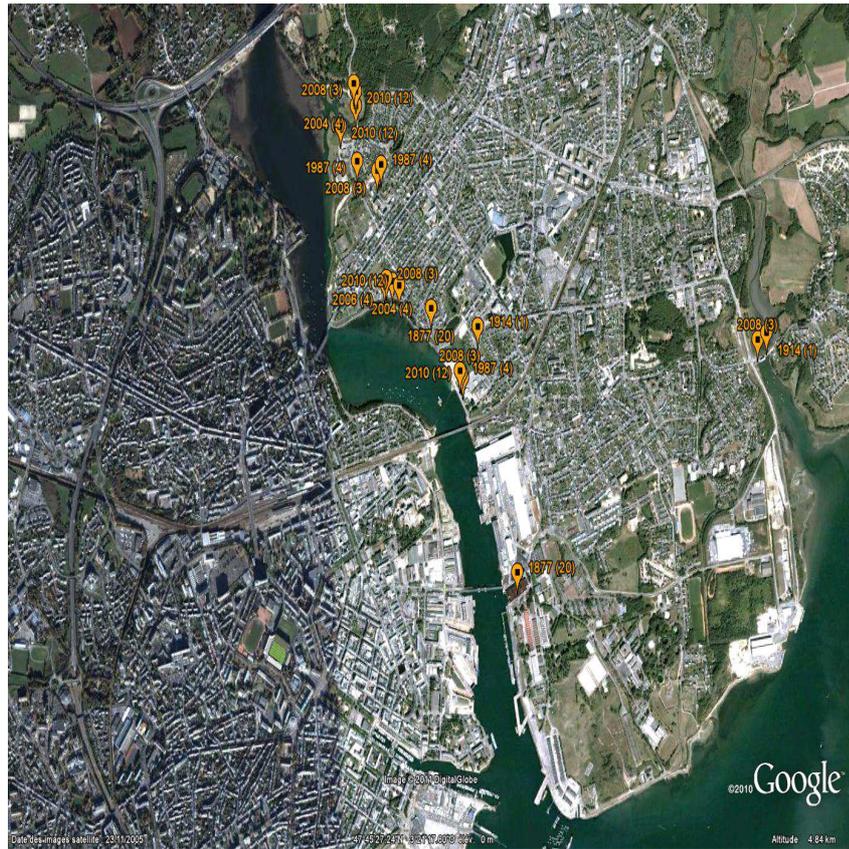


3.3 - Lanester

**Date des tempêtes ayant occasionné des dommages
(en couleur : inondation par la mer)
cf fiches descriptives ci-après**

31 décembre au 1er janvier 1877	Fiche 1877 (20)
19 février 1914	Fiche 1914 (1)
7 octobre 1987	Fiche 1987 (4)
27 et 28 octobre 2004	Fiche 2004 (4)
30 mars 2006	Fiche 2006 (4)
10 mars 2008	Fiche 2008 (3)
28 février 2010	Fiche 2010 (12)





31 décembre au 1er janvier 1877	Lanester	1877 (20)
---------------------------------	----------	-----------

Source : Courrier de Bretagne, article du 3 janvier 1877

« Dans la nuit de dimanche à lundi, une marée d'un coefficient élevé, favorisée par un vent de S.-E et S.-S-E. soufflant en tempête, s'est manifestée sur notre rade, où s'est produit un niveau d'eau de pleine mer que l'on n'avait pas observé depuis bien des années, s'élevant d'un mètre plus haut que les grandes marées.

La violence et le bruit du vent, le courroux et les grondements de l'Océan étaient tels que tous les habitants de la ville et es riverains se relevèrent de leur lit, se demandant avec anxiété ce qui allait arriver dans ce déchaînement inouï des éléments, qui ne cessa que vers 5 heures du matin.

Les dégâts aux maisons et établissements proches de la mer, sont nombreux et considérables.

L'appontement et la jetée de notre port de commerce ont subi de graves dégradations ; une chaloupe, jetée sur les marches de l'escalier du Pont-Tournant, a été roulée sur le quai. Sur le contre-quai et rue du Pont-Tournant les magasins et caves, des deux côtés, ont été envahis par la mer et les marchandises sont avariées pour un chiffre fort élevé (dont nous donnons plus loin un relevé) ; des murs ont croulé.

Une grande partie de l'Arsenal et du chantier de Caudan a été aussi submergée par les eaux ; la passerelle en face de l'Amiral a été enlevée, le champ de manœuvre de la marine était un vrai lac, plusieurs chalands et pièces de bols y flottaient ; plus de 200 pièces de bois de constructions navales, déposées dans l'anse de Kerguillé et maintenues ensemble par de fortes traverses, ont été séparées par les eaux et éparpillées dans plusieurs des champs qui environnent l'anse.

La côte d'Alger a été inondée et la propriété Civel, près du Pont-Saint-Christophe ; la digue de Tréfaven est fort dégradée.

L'établissement ostréicole de M. Charles, à Keroman est fortement abîmé, ainsi que celui de M. Trlure à Kermélo. Non loin et à l'ouest du pont de Kermélo, à Kerisouët, une petite métairie a été envahie et les fermiers ont été forcés de se réfugier dans leur grenier ; deux vaches ont été noyées dans leur étable.

L'établissement de M. Bois est entièrement démoli : cabines, maisons, jardins. Aux bains Goubet, une trentaine de cabines à la mer. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

19 février 1914

Lanester

1914 (1)

Source : Le nouvelliste de Vannes, Article du 22 Février 1914

Un véritable raz-de-marée s'est produit jeudi soir à cause de la hauteur de la marée et de l'état de la mer, véritablement démontée. Les digues de Ker dual, du Plessix et de Lanester ont été envahies par les eaux sur une hauteur de plus d'un mètre.

Les routes ont été submergées et de graves accidents ont failli se produire. C'est pas un véritable hasard, que les cultivateurs et notamment les porteurs de lait qui regagnaient leurs fermes, n'ont pas été noyés.

La tempête qui est à peine calmée, a occasionné de grands ravages sur tout le littoral. On signale que près de Lanester, la digue de Kerhono s'est rompue sur une longueur de 100 mètres. Le feu des « Trois Pierres » a été éprouvé et mis provisoirement hors de service.

Source : SHOM

Coefficient de marée : 40 le matin, 37 le soir

► Source : Le Télégramme, article du 8 octobre 1987

Lanester sous les eaux

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région, le vent violent ainsi que la grande marée n'ont pas épargné les rues de Lanester.

Avenue Gabriel-Péri, le Scorff a débordé pour arriver à hauteur des maisons. La société « Air Liquide » a été inondée. Les habitants de cette avenue ont dû parer au plus pressé en calfeutrant le bas de leurs portes avec du sable.

Au bas de la rue Gérard-Philippe, à la hauteur des établissements Allain, la route était coupée, ce qui n'a pas empêché quelques automobilistes imprudents de braver les recommandations des riverains. Le lavoir de Pendreff, fait très rare, a été submergé. Les services techniques de la mairie, les pompiers ont dû intervenir durant toute la soirée.

Une petite note pittoresque cependant : le petit port de Saint-

Guénaël a connu les tourments de la tempête avec les vagues du Bla-

vet qui déferlaient sur le ponton et l'unique carcasse de bateau.



Rue Gabriel Péri : une image insolite.

► Source : SHOM

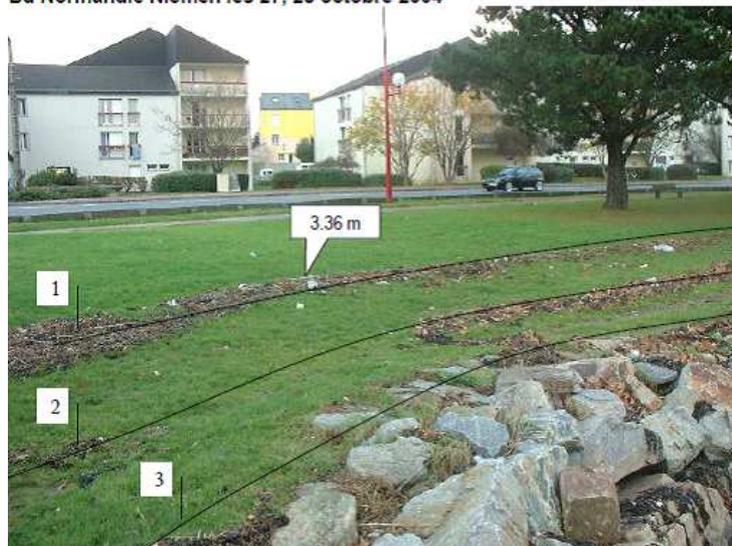
Coefficient de marée : 91 le matin, 88 le soir

Source : Mairie de Lanester

Rue Gérard Philipe le 27 octobre 2004 à 17 h 15



Bd Normandie Niémen les 27, 28 octobre 2004



« 3 marées successives sur les espaces verts du boulevard. Le coefficient de marée le 27 octobre était de 90. La tempête (dépression de 955 hPa mesurée) a provoqué une surcote de 60 cm

(cote des plus hautes eaux : 3.36 m). »

Source : SHOM

Coefficient de marée : 91 le matin, 93 le soir

30 mars 2006

Lanester

2006 (4)

Source : Mairie de Lanester

Bd Normandie Niémen



Source : SHOM

Coefficient de marée : 115 le matin, 115 le soir

10 mars 2008

Lanester

2008 (3)

Source : Mairie de Lanester

Boulevard Normandie-Niemen



Cote 3.50 m

Quai Péri – Air Liquide

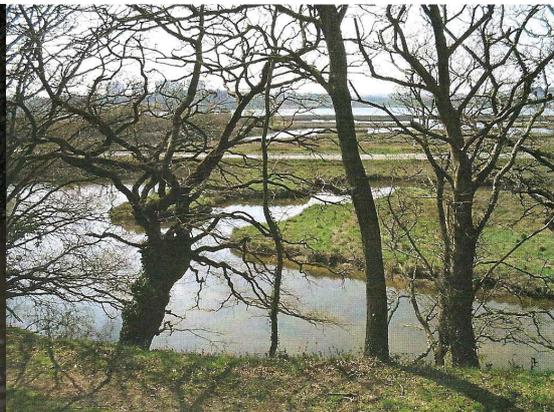


Moulin du Plessis



Route du Château du Diable

Rue Stendhal



► Source : Mairie de Caudan

Vue générale du site. A gauche Lanester. A droite Caudan. Vue sur la chaussée traversant la vasière. L'eau du Scorff recouvre lors de grandes marées, sur quelques centaines de mètres, la chaussée précitée. L'accès aux voitures n'est plus possible.

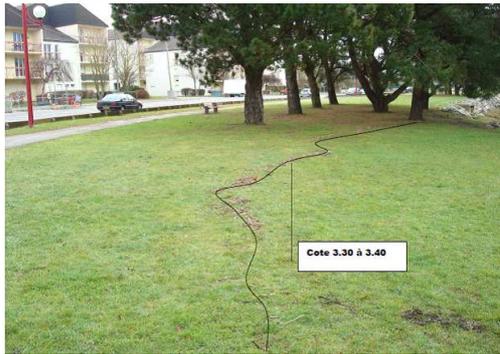
Source : SHOM

Coefficient de marée : 106 le matin, 104 le soir

Source : Mairie de Lanester

Boulevard Normandie-Niemen

Rue Mariotte



Quai Péri – Air Liquide

Quai Péri – Pavillon



Air Liquide



Pendreff

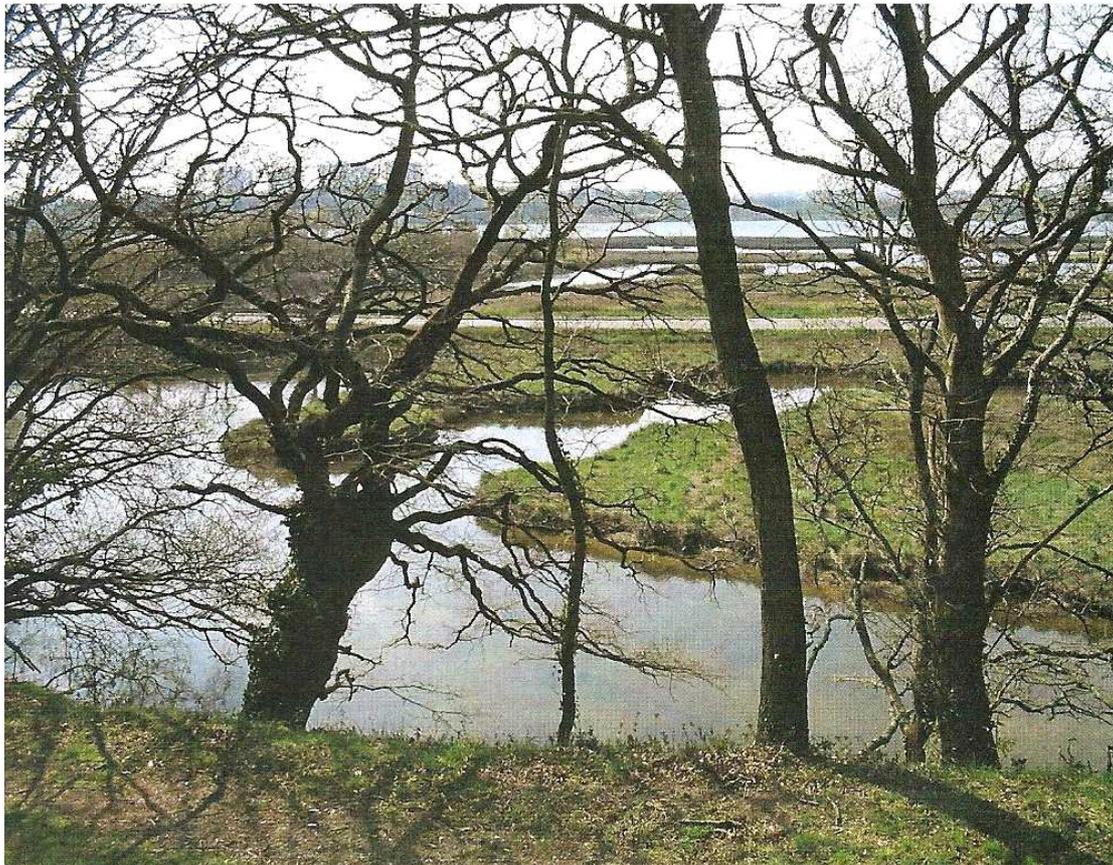
Source : SHOM

Coefficient de marée : 113 le matin, 115 le soir

3.4 - Caudan

A ce jour, aucun évènement tempétueux ayant, soit occasionné des dégâts (dommages aux ouvrages de défense côtière, érosion du trait de côte), soit entraîné une inondation par la mer, n'a été identifié dans le cadre des recherches menées pour la réalisation de l'Atlas des risques littoraux du Morbihan.

Toutefois, il a été signalé par la mairie de Caudan que la route qui traverse la vasière de Pendreff (limite communale entre Lanester et Caudan) est recouverte lors des marées de forts coefficients.



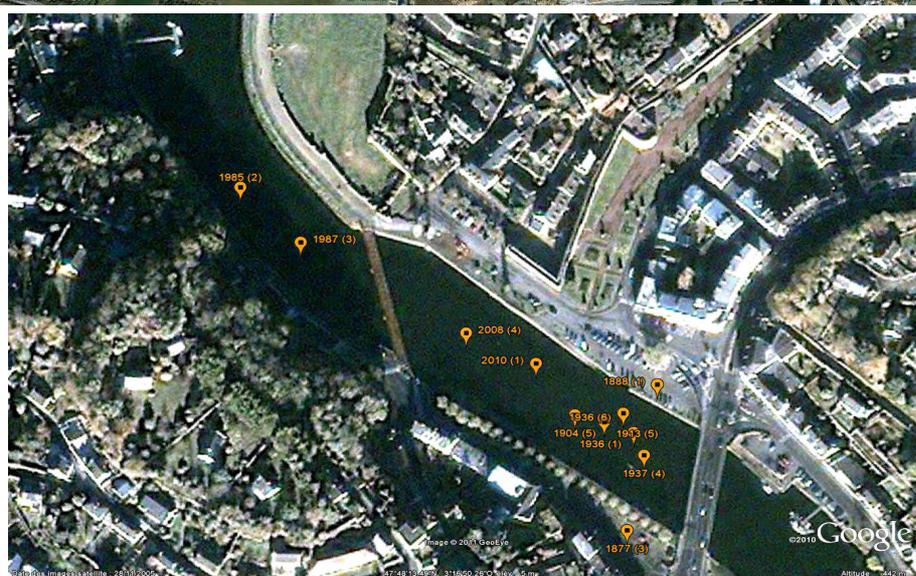
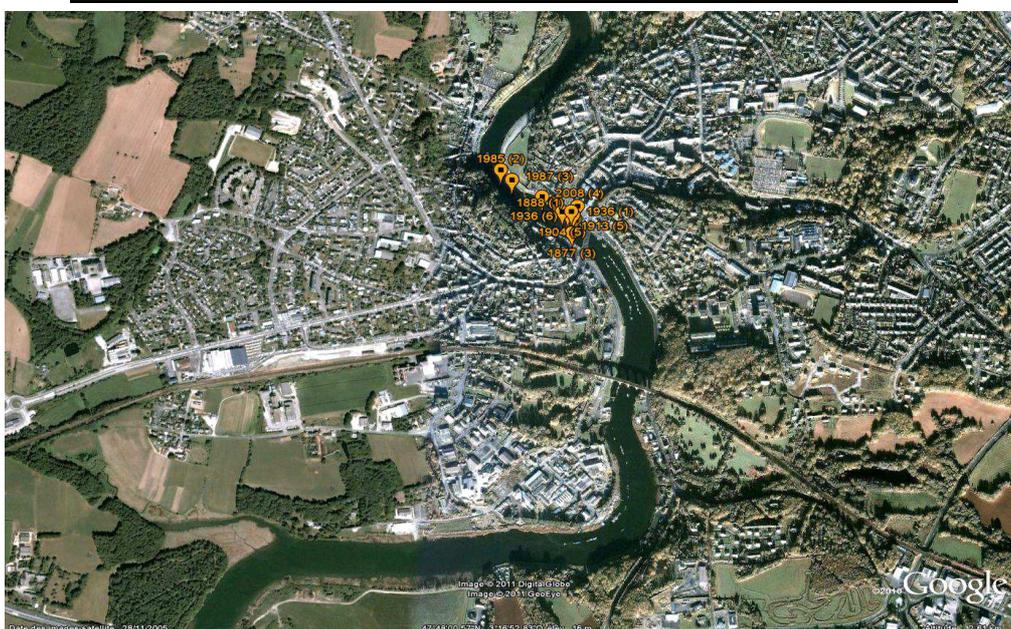
► Source : Mairie de Caudan

Vue générale du site de Pendreff. A gauche Lanester. A droite Caudan. Vue sur la chaussée traversant la vasière. L'eau du Scorff recouvre lors de grandes marées, sur quelques centaines de mètres, la chaussée. L'accès aux voitures n'est plus possible.

3.5 - Hennebont

**Date des tempêtes ayant occasionné des dommages
(en couleur : inondation par la mer)
cf fiches descriptives ci-après**

31 décembre au 1er janvier 1877	Fiche 1877 (3)
27 et 28 mars 1888	Fiche 1888 (1)
1 et 2 février 1904	Fiche 1904 (5)
29 et 30 octobre 1913	Fiche 1913 (5)
1er janvier 1936	Fiche 1936 (1)
27 janvier 1936	Fiche 1936 (6)
13 et 14 mars 1937	Fiche 1937 (4)
7 avril 1985	Fiche 1985 (2)
7 octobre 1987	Fiche 1987 (3)
10 mars 2008	Fiche 2008 (4)
28 février 2010	Fiche 2010 (1)



31 décembre au 1er janvier 1877	Hennebont	1877 (3)
--	------------------	-----------------

Source : Courrier de Bretagne, article du 3 janvier 1877 (Archives départementales du Morbihan)

« A Hennebont, toutes les habitations du Quai ont été inondées et les dommages seront considérables tant pour les magasins que pour les marchandises ; tous les bois et planches déposés, en quantité, près de la rivière ont été enlevés. Saint-Caradec aussi a été inondé. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

27 et 28 mars 1888

Hennebont

1888 (1)

Source : Le petit phare, jeudi 29 mars 1888

«Une violente tempête sévit sur la côte de Bretagne depuis la nuit du 27 au 28. Le vent du Sud-Ouest fait rage et pousse les lames vers les côtes du Morbihan. Cette direction de vent favorise la marée et jointe à la pleine lune, elle a produit dans la journée du 29, des résultats effrayants. A Hennebont notamment, on déclare n'avoir vu une marée semblable depuis la fameuse marée de 1877. Les quais étaient complètement submergés au moment de la pleine mer. La violence du vent faisait trembler le pont suspendu de la route de Lorient à Hennebont».

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 28 mars 1888 : 105 le matin et 111 le soir

1 et 2 février 1904

Hennebont

1904 (5)

Source : Le nouvelliste du Morbihan, Article du 7 Février 1904 (Archives départementales du Morbihan)

«A Hennebont, le Blavet a débordé. L'eau a inondé les quais et est allée jusqu'au seuil des maisons de la rive droite et de la rive gauche. Quelques centimètres de plus et les maisons étaient inondées».

Source : SHOM

Coefficients des marées :

le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir

le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir

le 3 février 1904 : 113 le matin et 114 le soir

29 et 30 octobre 1913

Hennebont

1913 (5)

Source : Le Morbihannais, article du 31 octobre 1913 (Médiathèque de Lorient)

« La marée, poussée par un vent violent du Sud, a été d'une intensité extraordinaire. Sur la rive droite, le chemin neuf reliant Hennebont à Saint-Caradec a été submergé pendant deux heures. Sur la route de la gare, l'eau atteignait la maison de M. Crabot, mécanicien en cycles et autos. Sur la rive gauche, le chemin de halage était recouvert par le flot sur une longueur de 200 mètres environ. La fabrique de poteries appartenant à M. Brugère s'est trouvée isolée pendant la pleine mer et sur les quais, le cas est heureusement exceptionnel, formant une île, le seul urinoir d'Hennebont faisait la nique aux Hennebontais ! »

Source : SHOM

Coefficient des marées

Le 29 octobre 1913: 104 le matin et 107 le soir

Le 30 octobre 1913: 108 le matin et 107 le soir

1er janvier 1936

Hennebont

1936 (1)

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 1er janvier 1936

« Un fort vent du Sud-Ouest coïncidant avec une marée de vives-eaux et, avec la crue du Blavet, a fait monter l'eau sur le terre-plein des quais, à un niveau imprévu par l'annuaire des marées. Des fûts vides servant à l'usine d'asphalte du Service Vicinal, ont ainsi été emportés vers l'embouchure de la rivière. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 1er janvier 1936: 69 le matin et 65 le soir

27 janvier 1936

Hennebont

1936 (6)

► **Source : Le nouvelliste du Morbihan, Article du 28 janvier 1936**
 «Circulation interrompue à Hennebont. Aux premières heures de la matinée, la marée a envahi les quais d'Hennebont. Pendant quelques heures, la circulation a été rendue impossible et les autocars durent s'arrêter à l'entrée de la ville, à la croix-verte...»

► **Source : SHOM**
 Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir

13 et 14 mars 1937	Hennebont	1937 (4)
---------------------------	------------------	-----------------

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 16 mars 1937 (Médiathèque de Lorient)
 « La marée a envahi dimanche matin plusieurs, maisons de Saint-Caradec-Hennebont, dont une épicerie qui a subi un préjudice de 2000 francs. Chez MM. Stéphant et Morien, on a dû vider l'eau avec des seaux. Au terminus des cars, le préposé en chef de l'octroi, M. Béliard, a eu lui aussi de l'eau dans son rez-de-chaussée.
 Le chemin de halage était complètement sous l'eau, ainsi que le chemin de Saint-Caradec, de même que la route nationale, de chez Mme Matraillan jusqu'au garage Mélac.
 A la saboterie mécanique Bernard des billes de bois flottaient sur le chemin de Ty-Mor.
 L'eau recouvrait tous les quais, des poteaux de mines ont été emportés ainsi que des fûts vides de goudron. [...] Il y a eu plus d'un mètre d'eau sur la partie basse du quai neuf et les sacs de chaux et de ciment stockés à cet endroit ont été avariés. »

Source : SHOM
 Coefficients des marées :
 Le 13 mars 1937: 99 le matin et 105 le soir
 Le 14 mars 1937: 108 le matin et 110 le soir

7 avril 1985	Hennebont	1985 (2)
---------------------	------------------	-----------------

Source : La Liberté du Morbihan, article du 9 avril 1985 (Médiathèque de Lorient)

FORTE MARÉE

Le Blavet est sorti de son lit

Le fort coefficient de la marée (116) a fait sortir le Blavet de son lit dimanche vers 18 h, provoquant l'inondation des quais de Saint-Caradec et rendant la circulation momentanément impossible à cet endroit.

Les enfants, quant à eux, ont été ravis de pouvoir « barboter » dans cette mare inhabituelle (notre photo).

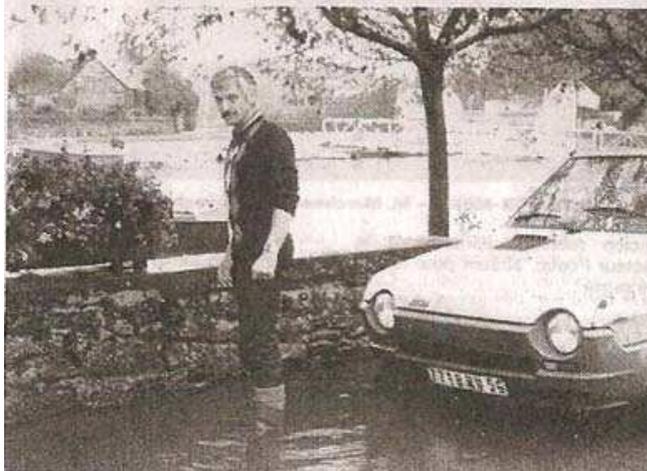


Source : SHOM
 Coefficient de marée : 116 le matin et 113 le soir

7 octobre 1987	Hennebont	1987 (3)
-----------------------	------------------	-----------------

► Source : Le Télégramme, article du 8 octobre 1987

Que d'eau, que d'eau !



Les (mauvaises) conditions climatiques de mercredi ont provoqué beaucoup de dégâts, en particulier à Saint-Caradec et au Ty-Mor. Nombre de particuliers ont eu leurs caves ou leurs jardins inondés et les pompiers étaient encore sur place à 22 h. De mémoire d'Hennebontais, on n'avait pas vu cela depuis 15 ans !

► Source : SHOM

Coefficient de marée : 91 le matin, 88 le soir

► **Source: Mairie de Hennebont**

Submersion marine en Mars 2008 : la surcote de marée a submergé les digues des quais de Port-Louis-St Caradec- Les Mosdys-Ty Hor.

Inondations partielles de quelques habitations (RDC + sous-sol) et une entreprise (Norisko).

► **Source : Le Télégramme, 11 mars 2008**

Inondation. Saint-Caradec réveillé les pieds dans l'eau

Si la tempête a réveillé plus d'un Hennebontais, lundi, au petit matin, quelle n'a pas été la surprise des habitants de Saint-Caradec, qui, alertés par la violence des pluies et des vents, ont découvert les quais inondés.

Réveillés et inquiétés par la force de la tempête, Jean-Yves Keresprat, tenancier du Relais du Blavet, et sa compagne ont donné l'alerte aux pompiers à 5 h 45. Le niveau d'eau dépassait le muret de plus d'un mètre, entre la route et la berge. Depuis neuf ans que Jean-Yves tient son bar-tabac sur les quais, « il n'avait jamais connu cela ».

Voitures à la dérive

Tous les logements situés le long des quais ont été inondés sous l'effet des pluies torrentielles, de la marée, d'un gros coefficient de



Jean-Yves Keresprat et son amie, Fionna (à gauche), employée au centre, n'ont pu ouvrir Le Relais du Blavet, hier.

106 et, comme le précise un pompier sur place, « à cause des vents du sud qui ont favorisé ce déchaînement ».

Sur place, les pompiers ont trouvé, comme en témoigne une dame du quartier, « des voitures qui ont dérivé sur les quais avec l'eau ».

Assèchement et sacs de sable

À midi, au Relais du Blavet, les pompiers n'avaient toujours pas fini d'évacuer les 120 m³ d'eau engouffrés dans la cave. Pour les habitations et autres commerces, bars et restaurants touchés sans cave, les pompiers ont procédé à des opérations d'assèchement.

Sur la route de Port-Louis, les riverains n'ont pas été épargnés et ils attendaient avec inquiétude cette nuit, car Météo France n'avait toujours pas levé son bulletin d'alerte et les coefficients de marée atteindront les 110.

Pour parer aux infiltrations massives, les pompiers ont fourni des sacs de sable.

Tempête et inondations : l'état de catastrophe naturelle demandé

Après la tempête et les inondations survenues les 10 et 11 mars, principalement aux abords du Blavet, des quais du Ty Mor jusqu'au quartier de Saint-Caradec, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle va être

transmise au préfet.

Celui-ci dispose d'un délai d'un mois pour établir le dossier et le transmettre au ministère. Les particuliers et les professionnels ayant subi des dommages matériels doivent d'abord contacter leur

assureur qui leur indiquera les mesures à prendre pour que leur dossier d'indemnisation soit traité le plus rapidement possible. Il est nécessaire d'adresser leur déclaration à l'assureur et lui remettre l'estimation des dommages.

► **Source : Ouest France, 15 mars 2008**

► Source : Le Télégramme, 15 mars 2008

> Inondations

À Saint-Caradec, l'état de catastrophe naturelle demandé

La Ville demande la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Après la tempête et les inondations survenues les 10 et 11 mars, principalement aux abords du Blavet des quais du Ty Mor jusqu'au quartier de Saint-Caradec, toutes les personnes (particuliers, professionnels) ayant subi des dommages matériels doivent d'abord contacter leur assureur qui leur indiquera les mesures à prendre pour que leur dossier d'indemnisation soit traité le plus rapidement possible.

Ils doivent, dès maintenant, adresser leur déclaration à leur assureur et lui remettre un état estimatif des dommages.

Par ailleurs, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle va être transmise par le maire au préfet. Le préfet dispose d'un délai d'un mois pour établir le dossier et le transmettre au ministère.

Les services de la Ville demeurent à la disposition des sinistrés pour toutes précisions utiles.
Tél. 02.97.85.16.16.

► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 10 mars 2008: 106 le matin et 104 le soir

► Source :Géos



► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 28 février 2010: 102 le matin et 108 le soir

3.6 - Kervignac

A ce jour, aucun évènement tempétueux, ayant soit occasionné des dégâts (dommages aux ouvrages de défense côtière, érosion du trait de côte), soit entraîné une inondation par la mer, n'a été identifié dans le cadre des recherches menées pour la réalisation de l'Atlas des risques littoraux du Morbihan.

3.7 - Locmiquélic

**Date des tempêtes ayant occasionné des dommages
(en couleur : inondation par la mer)
cf fiches descriptives ci-après**

27 et 28 mars 1888	Fiche 1888 (2)
12 novembre 1894	Fiche 1894 (2)
4 décembre 1896	Fiche 1896 (4)
1 et 2 février 1904	Fiche 1904 (6)
10 mars 2008	Fiche 2008 (32)



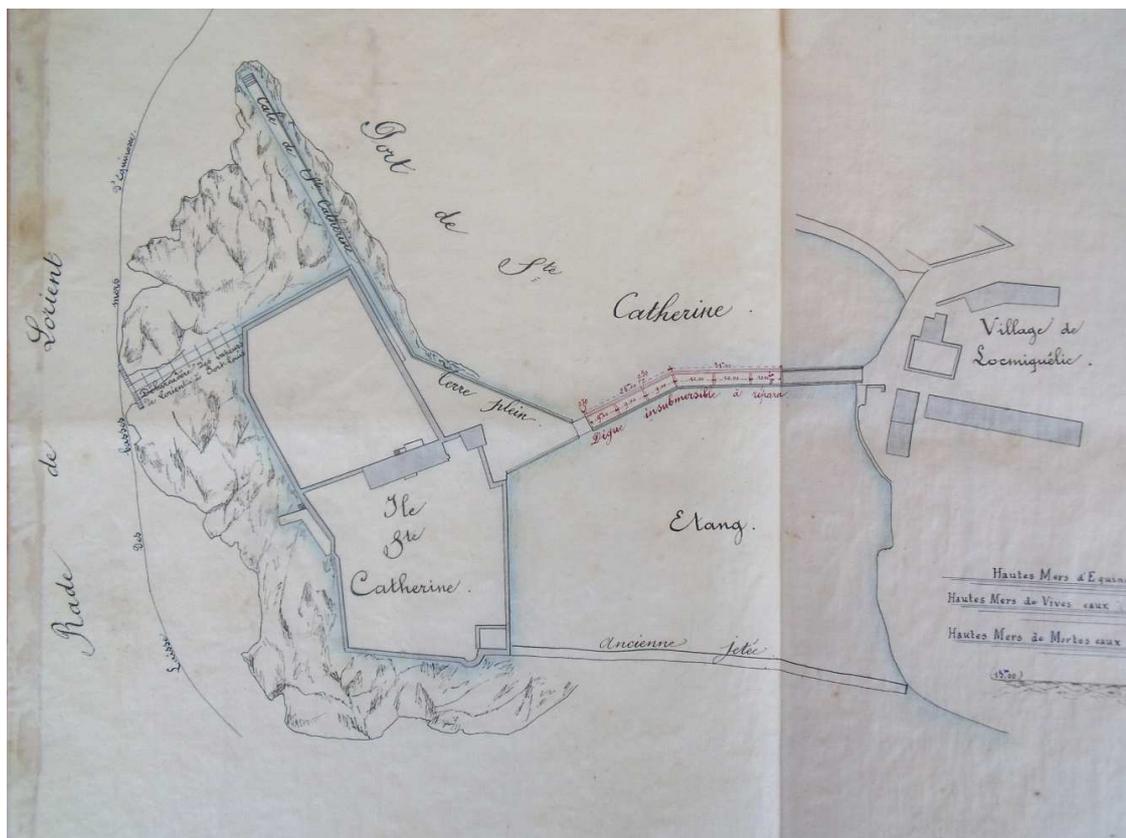
27 et 28 mars 1888	Locmiquélic	1888 (2)
---------------------------	--------------------	-----------------

Source : Archives départementales du Morbihan : Réparation de la digue, Demande de Monsieur le conseiller général, maire de Lorient l'Ingénieur Ordinaire le 29 octobre 1888

«La lettre [...] fait connaître les avaries éprouvées par la digue du port de Sainte-Catherine dans la rade de Lorient [...]. Les avaries de l'ébranlement du passage et des remplissages intérieurs à pierres sèches, sur la même longueur et sur environ 2 mètres de largeur moyenne, les éboulements, la largeur moyenne du passage sur la digue est réduite à 1 mètre 40 et il y a lieu de croire que cette largeur s'est réduite encore même par le ressac et que le passage soit entièrement coupé.»

Source : Archives départementales du Morbihan : Rapport de l'Ingénieur, Demande de Mr Le Conseiller Général, Maire de Port-Louis le 18 novembre 1888

«Les avaries dont il s'agit comprennent l'éboulement ou la dislocation du parement Nord de la digue sur environ 59 mètres de longueur, et du remplissage intérieur à pierre sèches sur la même longueur et sur environ 2 mètres de largeur moyenne.»



12 novembre 1894	Locmiquélic	1894 (2)
<p>Source : Le Phare de Bretagne, article du 16 novembre 1894, La Croix du Morbihan, 17 novembre 1894 Avenir du Morbihan, article du 18 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient), « La passerelle de Saint-Catherine servant d'embarcadère aux bateaux de Port-Louis a été démolie, seul, le ponton amarré au bout de cette passerelle est resté à l'ancre..»</p> <p>Source : SHOM Coefficients des marées : Le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir</p>		

4 décembre 1896	Locmiquélic	1896 (4)
------------------------	--------------------	-----------------

Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées à Monsieur Willotte, Ingénieur en Chef à Vannes, 23 décembre 1896, Lorient (Archives Départementales du Morbihan)

« La grande tempête des 4 et 5 décembre a causé aux ouvrages des ports de mon arrondissement un certain nombre de dégradations, dont la réparation va absorber une grande partie des ressources dont je dispose normalement pour l'entretien des Ports. [...] »

A Sainte-Catherine, il y aura lieu de consolider le mur sud de la digue... »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir

1 et 2 février 1904

Locmiquélic

1904 (6)

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan)

« A Penmané, la mer a envahi la route de Penmané à Riantec où à certains endroits, des bateaux ont pu naviguer. Plusieurs maisons ont été menacées d'inondation. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir

le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir

10 mars 2008

Locmiquélic

2008 (32)

Source : DDTM du Morbihan – demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, Courrier de Mr le Maire à Mr le Préfet daté du 13/03/2008

« (...) Suite à la tempête de la nuit du 9 au 10 mars 2008, plusieurs sinistres ont été constatés :

- Effondrement du sentier côtier au lieu-dit « Le Loch »
- Enfouissement de l'enrochement au lieu-dit « Le Loch »
- Creusement de la frange côtière au lieu-dit « Le Bigot »
- Sape d'un mur de protection au lieu-dit « Le Porino »
- Effondrement d'une muraille au lieu-dit « Sainte-Catherine »
- Digue emportée au lieu-dit « Le Sterbouest »
- Bardages d'immeubles emportés au lieu-dit « Sainte-Catherine »

Au vu de ces dégâts, de la fragilisation du trait de côte en bordure de secteurs urbanisés et des risques encourus dans l'avenir, je vous prie de faire reconnaître l'état de catastrophe naturelle. (...) »

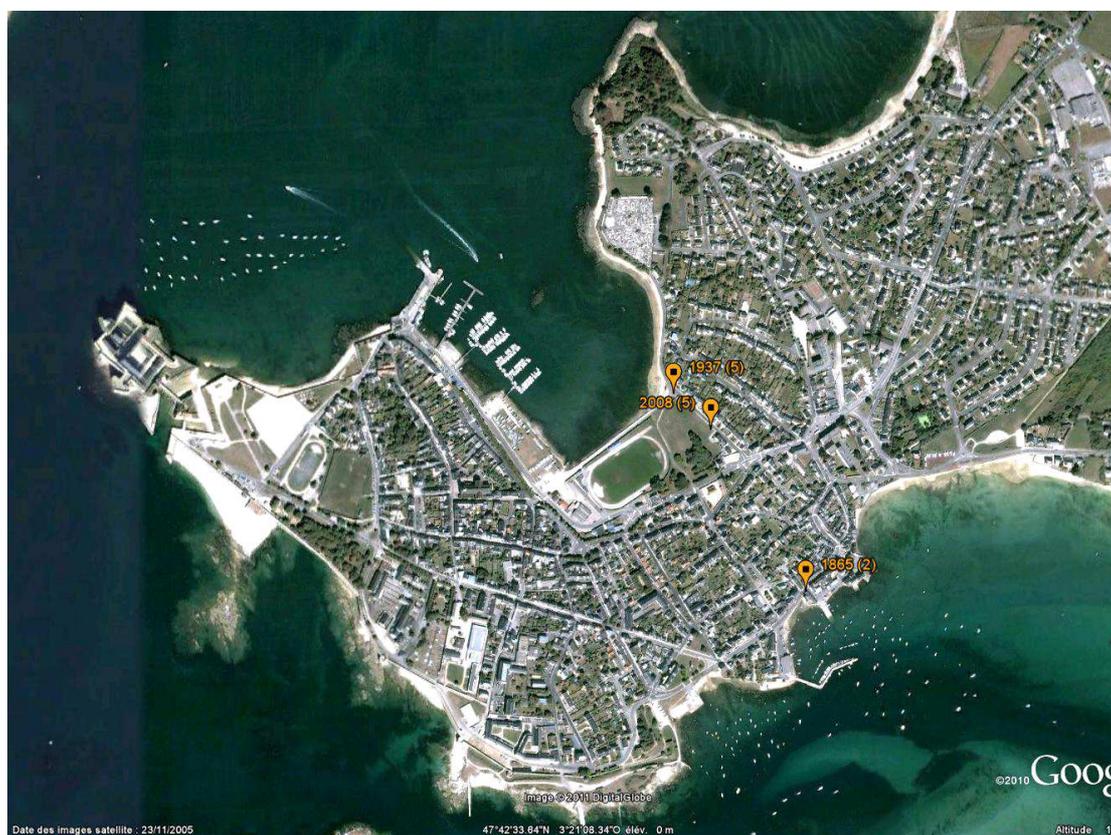
► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 10 mars 2008: 106 le matin et 104 le soir

**Date des tempêtes ayant occasionné des dommages
(en couleur : inondation par la mer)
cf fiches descriptives ci-après**

24 au 28 décembre 1859	Fiche 1859 (7)
4 décembre 1865	Fiche 1865 (2)
12 novembre 1894	Fiche 1894 (3)
4 décembre 1896	Fiche 1896 (5)
1 et 2 février 1904	Fiche 1904 (7)
29 et 30 octobre 1913	Fiche 1913 (6)
13 et 14 mars 1937	Fiche 1937 (5)
1er au 4 novembre 1967	Fiche 1967 (2)
22 et 23 novembre 1984	Fiche 1984 (1)
10 mars 2008	Fiche 2008 (5)



24 au 28 décembre 1859	Port-Louis	1859 (7)
-------------------------------	-------------------	-----------------

Source : Rapport de l'ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées sur les avaries occasionnées à l'un des deux débarcadères en construction à l'entrée de la baie de Locmalo, par la tempête du mois de Décembre 1859, Lorient le 4 janvier 1859 (Archives Départementales du Morbihan)

« Pendant la tempête qui a battu si violemment les côtes du Morbihan, du 24 au 28 décembre dernier, un des débarcadères en construction à l'entrée de la baie de Locmalo près de Port-Louis, celui qui tient à la presqu'île de Gâvres, a éprouvé des avaries assez considérables.

Placé presque perpendiculairement à la direction du vent et par suite à celle des lames, les maçonneries incessamment battues par une mer furieuse, ont fini par céder dans une partie où elles étaient restées en arrachement depuis le mois d'octobre, époque à laquelle le mauvais temps nous a forcé d'interrompre brusquement les travaux.

Une brèche de 19 mètres de longueur, sur 1,10 mètre de hauteur, s'est ouverte vers le milieu du débarcadère. »

Source : SHOM

Coefficient des marées :

Le 24 décembre 1859 : le matin:76, l'après-midi : 77

Le 25 décembre 1859 : le matin:78, l'après-midi : 78

Le 26 décembre 1859 : le matin:77, l'après-midi : 76

Le 27 décembre 1859 : le matin:75, l'après-midi : 73

Le 28 décembre 1859 : le matin:71, l'après-midi : 69

4 décembre 1865

Port-Louis

1865 (2)

Source : Journal de Vannes, article du 9 décembre 1865 (Comité d'Histoire du Pays de Ploemeur)

« Dans la nuit du 3 au 4 courant, une terrible tempête s'est déchaînée sur les côtes du Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est à dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836.

La mer poussée par un vent furieux du S.S.O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux [...]. Les établissements de bains situés à la pointe de Kéroman, près Lorient, ont été complètement détruits. Celui de Port-Louis a eu le même sort. Les cabines ont été enlevées et leurs débris dispersés ainsi que le matériel. A Locmalo, plusieurs propriétés ont été envahies. Les murs qui les protégeaient ont été renversés. »

Source : SHOM

Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir

12 novembre 1894

Port-Louis

1894 (3)

Source : Le Morbihannais, article du 15 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient)

« Au Port-Louis le môle de Loïc en face des usines à sardines a été détruit sur une longueur de 20 mètres ; la cale de Gâvres s'est également écroulée. »

Source : Avenir du Morbihan, article du 18 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient)

« La cale de Gâvres et du Loïc, à Port-Louis, sont détruites en partie. »

Source : Lettre de l'Ingénieur en Chef à Monsieur le préfet du Morbihan le 5 juin 1895 (Archives Départementales du Morbihan)

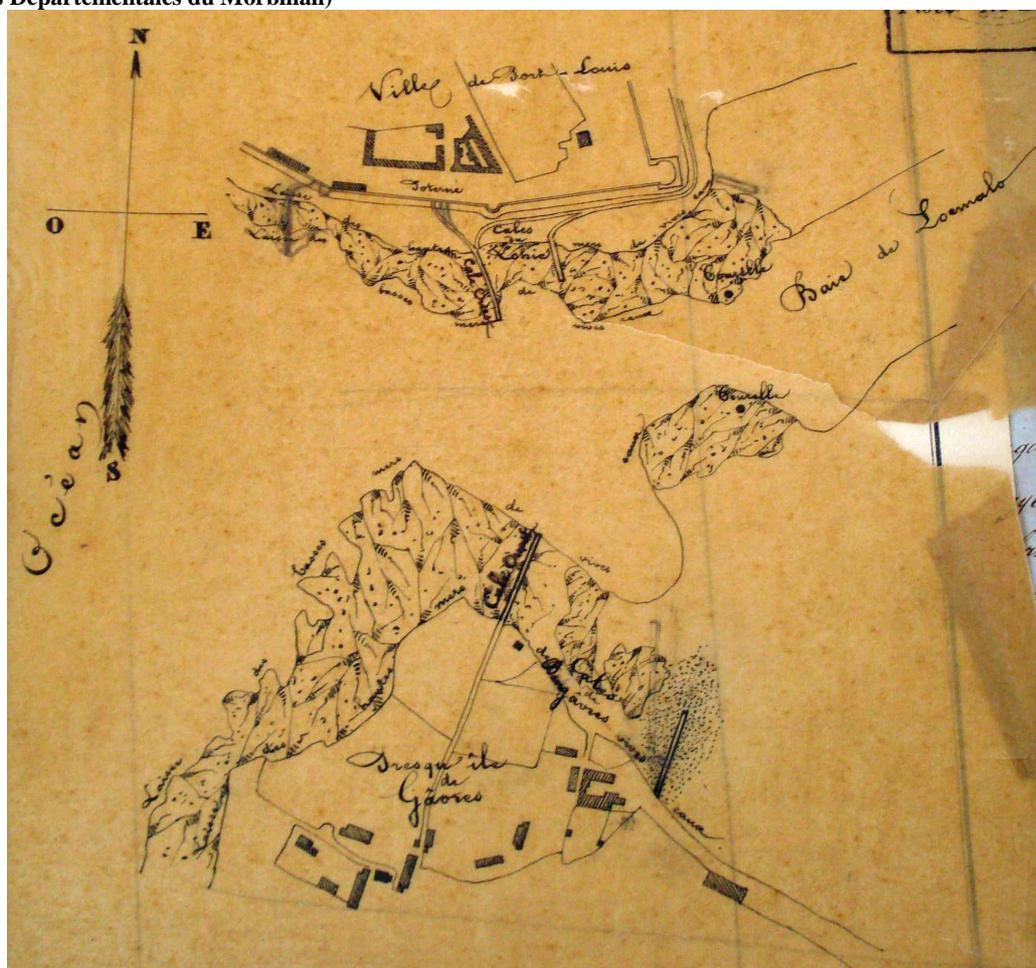
« MM les Ingénieurs du Service Maritime de votre département m'ont adressé le projet de reconstruction de la partie du môle du port du Lohic, démolie par la tempête du 12 novembre dernier. [...] La brèche ouverte par la mer à 22 mètres de longueur ; dans cette étendue les murs latéraux ont été renversés au dessus de la cote (4 mètres) ; au dessous les parements ont été enlevés par des hauteurs variables. La partie Ouest du musoir a été également démolie. »

Source : Lettre du conseiller d'Etat, directeur des routes, de la navigation et des mines (Ministère des Travaux Publics) adressée à M le Préfet du Morbihan concernant la reconstruction de la partie du môle du port du Lohic en Port-Louis démolie par une tempête, Paris le 5 juin 1895 (Archives Départementales du Morbihan)

« M.M les Ingénieurs du Service Maritime de votre Département m'ont adressé le projet de reconstruction de la partie du môle du port du Lohic, démolie par la tempête du 12 novembre dernier.

Ils exposent dans leur rapport, que ce môle établi en 1882, présente 50 mètres de longueur et 2,50 mètres de largeur en couronne. [...] La brèche ouverte par la mer à 22 mètres de longueur ; dans toute cette étendue, les murs latéraux et de refente ont été renversés au-dessus de la cote (4 mètres) ; au dessus les parements ont été enlevés sur des hauteurs variables. La partie Ouest du musoir a été également démolie. »

Source : Plan d'une partie de la baie de Locmalo, Amélioration des cales du Lohic et de Ban Gâvres, 30 mai 1895 (Archives Départementales du Morbihan)



Source : SHOM

Coefficients des marées le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir

4 décembre 1896

Port-Louis

1896 (5)

Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées à Monsieur Willotte, Ingénieur en Chef à Vannes, 23 décembre 1896, Lorient (Archives Départementales du Morbihan)

« La grande tempête des 4 et 5 décembre a causé aux ouvrages des ports de mon arrondissement un certain nombre de dégradations, dont la réparation va absorber une grande partie des ressources dont je dispose normalement pour l'entretien des Ports. [...]

Enfin, au Lohic, une cale a été démolie ; mais comme j'estime qu'il convient de la reconstruire dans un système tout différent, la réparation peut être considérée comme un travail neuf et fera l'objet d'un projet. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir

1 et 2 février 1904

Port-Louis

1904 (7)

Source : Le Courrier des Campagnes, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan)

« Les petits ports de Locmalo, Gâvres, Larmor et Port-Louis signalent tous des dégâts aux ouvrages du service de la navigation. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir

Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir

29 et 30 octobre 1913

Port-Louis

1913 (6)

Source : Rapport du Subdivisionnaire des Ponts et Chaussées sur les dégradations produites par les raz de marées du 29 et 30 octobre 1913 à la cale du Lohic de Port Louis, 4 novembre 1913 (Archives Départementales du Morbihan)

« dans l'après-midi du 29 et du 30 octobre il s'est produit des raz de marées qui ont produit des dégradations importantes à la cale ouest du Lohic et à la cale de Saint Catherine »

Source : SHOM

Coefficient des marées

Le 29 octobre 1913: 104 le matin et 107 le soir

Le 30 octobre 1913: 108 le matin et 107 le soir

13 et 14 mars 1937

Port-Louis

1937 (5)

Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 17 mars 1937 (Médiathèque de Lorient)

« une partie de la digue s'est effondrée, pas complètement heureusement, car, sans cela, tout le quartier du Driasker eut été inondé.

Trois maisons basses, à proximité du chemin qui mène au cimetière, ont été complètement submergées, l'eau atteignant la toiture, à la fin de la marée qu'un vent extrêmement violent poussait. »

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 13 mars 1937: 99 le matin et 105 le soir

Le 14 mars 1937: 108 le matin et 110 le soir

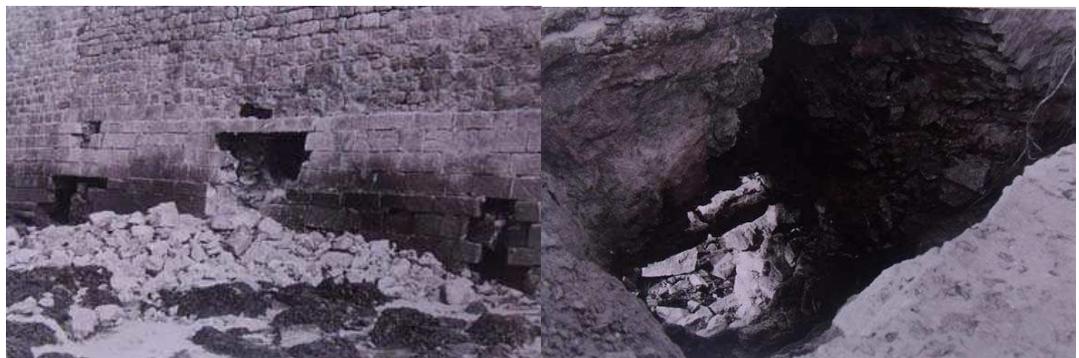
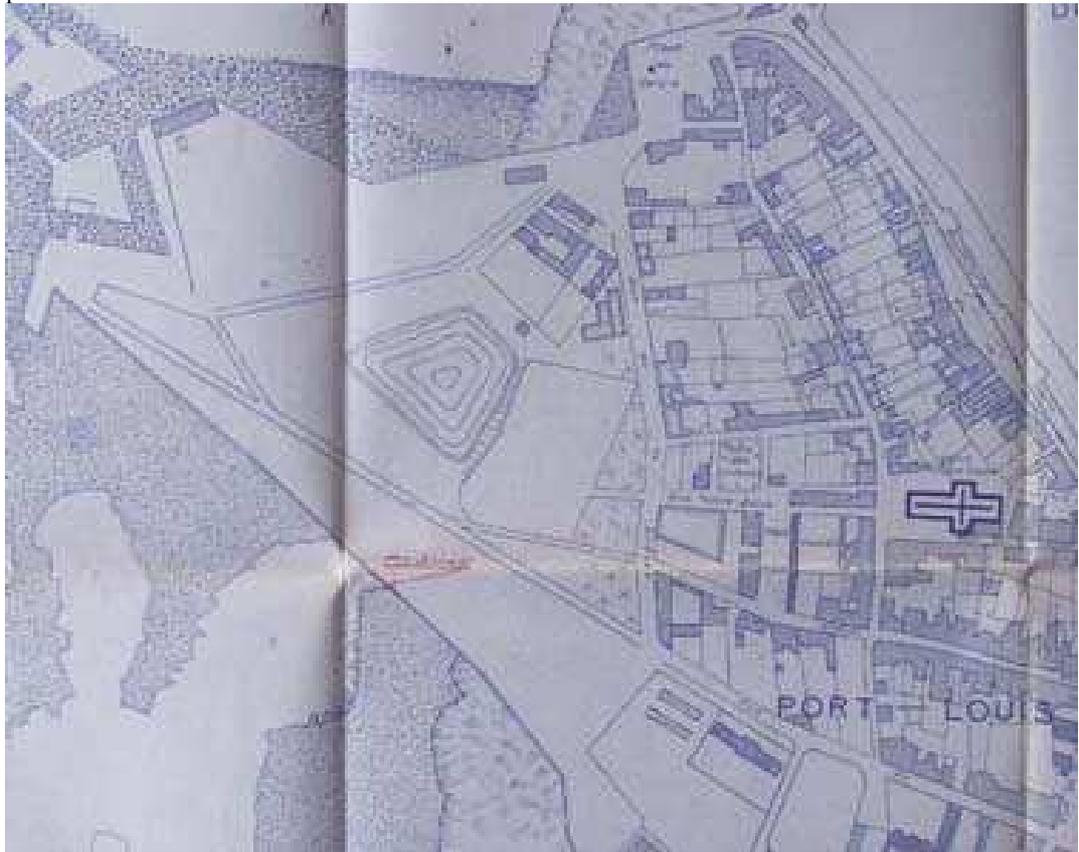
1er au 4 novembre 1967

Port-Louis

1967 (2)

Source : Rapport de l'Ingénieur des T.P.E subdivisionnaire, Réfection des dégradations des remparts, le 30 novembre 1967 (Archives Départementales du Morbihan)

«La commune de Port-Louis sollicite l'octroi d'une subvention pour réaliser [...] les réparations des dégâts causés aux Remparts par la tempête du début du mois. »



Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 3 novembre 1967 : 111 le matin et 110 le soir

Le 4 novembre 1967 : 107 le matin et 103 le soir

22 et 23 novembre 1984

Port-Louis

1984 (1)

Source : Ouest-France, 24 et 25 novembre 1984

Grande marée... forte tempête...

Spectaculaire mais pas dramatique

Des vents de plus de 130 kilomètres/heure vers 17 h, à Belle-Ile ou à Groix. Des creux de neuf mètres au large de Quiberon. La grande marée de 103 a pris des allures de tempête déchaînée. Dans de nombreux secteurs du département les dégâts occasionnés par l'eau ou le vent ont été nombreux. Durant une bonne partie de l'après-midi et au cours de la soirée, les appels ont bloqué les standards des pompiers. Dans plusieurs villes comme à Vannes, les sirènes ont fait appel aux bénévoles.

Circulation routière au ralenti et perturbée, petits ports de pêche menacés par les paquets de vagues, arbres et toitures arrachés... il y avait pas mal de temps que l'on avait subi semblable tempête en Morbihan.

Dans le centre du département c'est le secteur de Ploërmel qui semble avoir été le plus touché. 2 000 usagers ont été privés de courant dans un rayon de 30 kilomètres. Malgré de multiples efforts, l'E.D.F. n'était pas sûre de rétablir la situation dans la soirée.

Sur la côte pas ou peu de victimes humaines fort heureusement. A noter cependant un matelot de vedette de la rade, blessé à Port-Louis.

Sur un plan plus général les risques au large ont pu être limités dans la mesure où la tempête avait pris progressivement naissance la veille et qu'elle avait été annoncée.

Mais cette tempête n'en restait pas moins très spectaculaire.

LORIENT. — Il est encore trop tôt ce matin pour comptabiliser les nombreux dégâts subis par le Pays de Lorient durant la journée d'hier et cette nuit. Dès hier soir, ils étaient impressionnants par leur quantité. Fort heureusement, la tempête n'a pas fait de victimes. On déplore un seul blessé : M. Philippe Chapelain, receveur sur les vedettes qui font la navette à travers la rade de Lorient, qui a été touché à la jambe par le crochet d'amarrage, au moment où la vedette accostait à Port-Louis. Il a été hospitalisé à Hennebont.

On s'en doute, le littoral a été particulièrement touché. A la Poite, en Port-Louis, une pinasse, « La Tamise », a été soulevée sur le quai à marée haute. Au lieu-dit « Deux Moulins », entre Port-Louis et Rianteac, deux voiliers ont été drossés contre un mur de protection, tandis que l'hélicoptère de la protection civile constatait que plusieurs autres voiliers avaient été jetés à la côte dans le même secteur. Des cas semblables se sont produits sur tout le littoral, concernant également canots et petits bateaux de pêche. Dans la

Source : SHOM

Coefficient de marée : 99 le 22/11

Coefficient de marée : 102 le 23/11

► Source : Mairie de Port-Louis



► Source : SHOM

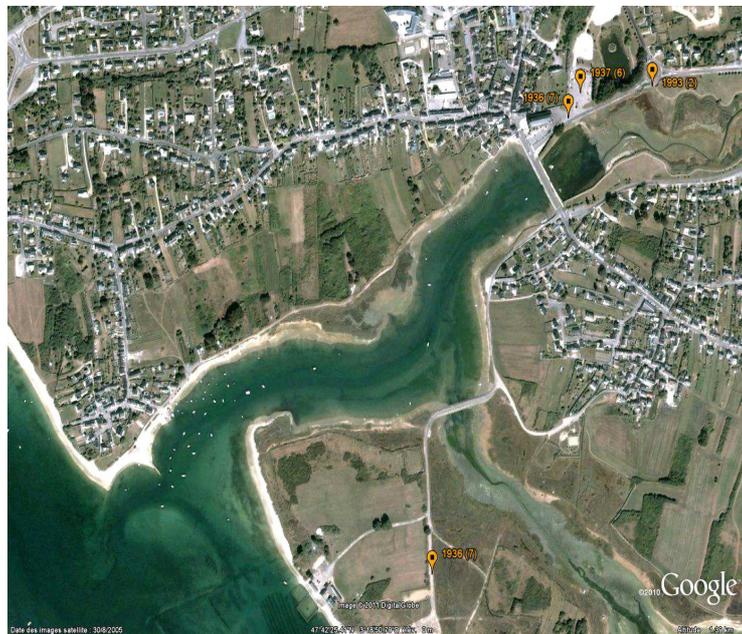
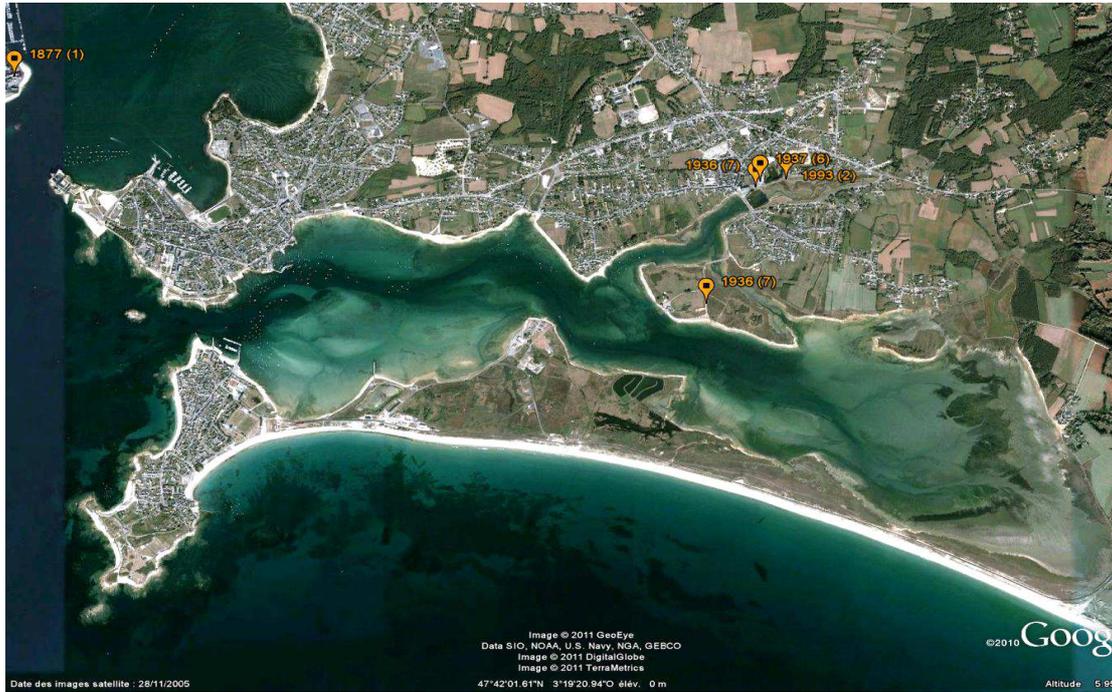
Coefficients des marées :

Le 10 mars 2008: 106 le matin et 104 le soir

3.9 – Riantec

**Date des tempêtes ayant occasionné des dommages
(en couleur : inondation par la mer)
cf fiches descriptives ci-après**

Fin 1925	Fiche 1925 (3)
27 janvier 1936	Fiche 1936 (7)
13 et 14 mars 1937	Fiche 1937 (6)
10 janvier 1993	Fiche 1993 (2)



Fin 1925	Riantec	1925 (3)
-----------------	----------------	-----------------

Source : Rapport du subdivisionnaire de s Ponts et Chaussées concernant la réparation des avaries survenues à la cale des sables par les dernières tempête de l'hiver 1925, Lorient, le 14 janvier 1926 (Archives Départementales du Morbihan)

« Les violentes tempêtes du Sud qui ont sévi sur notre littoral vers la fin de l'année 1925 ont produit diverses dégradations, d'importances variables, aux ouvrages de notre service. Pour la remise en état de la plupart de ces ouvrages, les crédits d'entretien ont été suffisants. Mais des avaries assez sérieuses se sont produites à la cale des Salles, sur le littoral de la commune de Riantec. Le musoir de cette cale a été démoli sur environ 5 mètres de longueur. »

27 janvier 1936

Riantec

1936 (7)

► **Source : Le nouvelliste du Morbihan, Article du 28 janvier 1936 (Archives départementales du Morbihan)**

« Ce matin, toutes les parties basses de Riantec ont été submergées. »

► **Source : Le nouvelliste du Morbihan, Article du 28 janvier 1936 (Archives départementales du Morbihan)**

« Dans la mer de Gavres, l'île Kerner fut en grande partie noyée de mer qui rendra pour longtemps les terres incultes. Grave préjudice pour tous les pêcheurs y laissant leurs modestes récoltes. »

► **Source : SHOM**

Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir

13 et 14 mars 1937

Riantec

1937 (6)

Source : Lettre de Monsieur le Maire de Riantec à Monsieur le Sous Préfet de Lorient, 16 mars 1937 (Archives Départementales du Morbihan)

« J'ai l'honneur de vous signaler que la grand marée d'équinoxe a, sous la poussée d'un vent violent du S.S.W. monté d'une façon anormale dans la matinée du 14 courant et a causé beaucoup de dégâts aux parcelles de terrains en bordure de la mer et même à certaines maisons d'habitations.

Le bourg lui-même a souffert. Toute la partie basse du quartier de la Pradenne a été envahie par la mer, la circulation a été interrompue durant plusieurs heures. Il serait désirable que les services compétents viennent étudier et rechercher sur place les moyens propres à remédier à une situation qui va en s'aggravant.

Veillez agréer, Monsieur le Sous Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

Source : Rapport de l'Ingénieur des T.P.E Subdivisionnaire en réponse à la lettre du M. le Maire de Riantec du 16 mars 1937 sur l'inondation du 14 mars 1937, 2 juin 1937 (Archives Départementales du Morbihan)

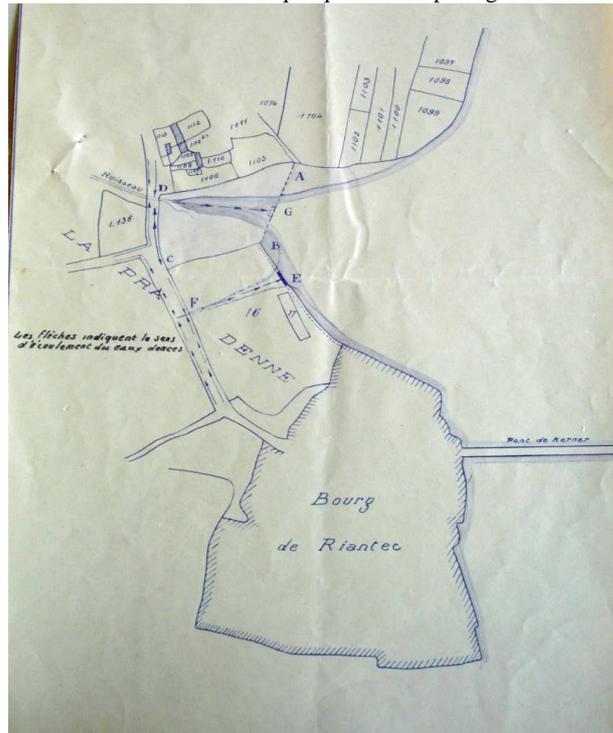
« La marée du 14 Mars a été une marée exceptionnelle ; poussée par les vents elle a dépassé sa cote de 87 centimètres (6,22 au lieu de 5,35). Elle a inondé bien des immeubles en bordure de la mer, sur tout le littoral. Les parties basses de Riantec n'ont pas été épargnées, cependant il n'y a pas eu de dégâts sensibles, sauf à la Pradenne où la mer a envahi les rez-de-chaussée et caves des habitations.

Le quartier de la Pradenne n'est autre que l'extension Nord Est du bourg de Riantec, le long de chemin vicinal ordinaire n°2. C'est la partie la plus basse de l'agglomération (cote moyenne de 5,50 à 5,70). Le croquis joint au présent rapport en indique la situation, nous y avons teinté en bleu les parties recouvertes par les grandes marées (5,50 environ à Riantec).

Au moment des tempêtes, et c'est ce qui s'est produit le 14 mars, la mer, poussée par les vents, dépasse sa cote et envahit la Pradenne par la dépression qui existe sur la parcelle du domaine public maritime ABCD, se répand dans les fossés du chemin vicinal ordinaire n°2, déborde sur la chaussée et envahit les maisons riveraines.

Autrefois la mer trouvait un autre passage sur la propriété privée indiquée au plan par le n°16 (cadastre). Il existe en effet en E.F, une autre dépression qui sans être aussi importante que la première, permettait à l'eau de mer de remonter à la Pradenne. Le propriétaire de la parcelle en question a aménagé son terrain, en y disposant une canalisation qui évacue à la mer une partie des eaux douces de la Pradenne, qui s'écoulaient jusqu'à ces derniers temps, sur sa propriété (servitudes). La canalisation est fermée à la marée montante par un clapet automatique qui fait obstacle à la montée des eaux salées.

Comme on le voit la mer n'envahit plus la Pradenne que par le Chenal G D. Le remède consiste donc à continuer la digue existante vers le Nord, et à disposer en G une vanne automatique qui laissera passage aux eaux douces. [...] »



(Extrait de plan cadastral de la commune de Riantec)

Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 13 mars 1937: 99 le matin et 105 le soir

Le 14 mars 1937: 108 le matin et 110 le soir

► Source : La Liberté du Morbihan, article du 14 janvier 1993 (Médiathèque de Lorient)

RIANTEC (P.L.).- Grâce à une journée sans pluie et aux moyens de secours mis en oeuvre, la commune de Riantec a retrouvé son calme. Les principaux sinistres viennent de vider leurs caves et font l'inventaire de ce qui aura été détruit et endommagé par la montée des eaux. Pour les services de la DDE, tout est également rentré dans l'ordre au niveau de la circulation qui avait dû être interrompue sur certaines routes pendant plus de 24 heures.

Si les principales causes de cette inondation sont vraisemblablement les fortes chutes de pluies de ces dernières semaines, les effets de la grande marée et des conditions atmosphériques particulières avec une surcote de marée de près de 80 centimètres, à l'heure des constats les dégâts sont importants.

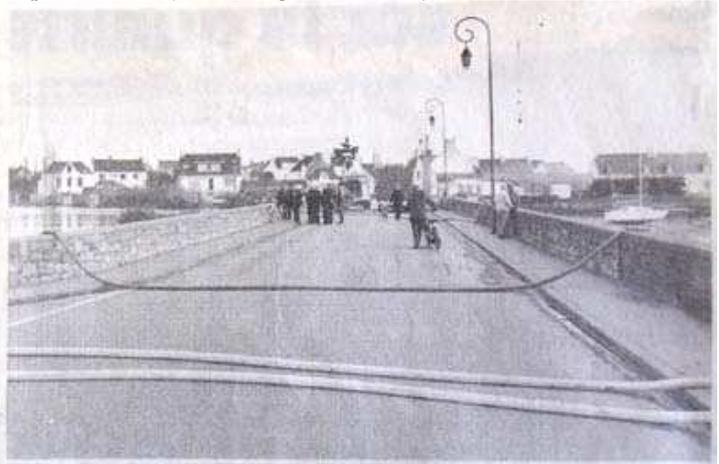
S'il est encore prématuré d'avancer des chiffres, il est heureux de constater qu'aucune personne ne s'est trouvée en danger et que

personne n'a du être évacuée et logée.

Les principaux dégâts sont essentiellement concentrés sur la place de la mairie, la rue de la Madeleine, la rue du Riant et la rue des lavoirs. Ces deux rues bordant immédiatement l'étang du Riant avaient littéralement disparu pendant plus de 24 heures sous plus de 80 centimètres d'eau. Les riverains ont à déplorer des dégâts sur des chaudières, des congélateurs et du matériel entreposé dans les caves et garages.

Dans le centre-ville, outre quelques caves et rez-de-chaussée, les principaux dégâts concernent l'école Saint-Joseph où les classes sont inutilisables pour quelques jours.

A Riantec après le personnel technique qui a oeuvré pendant deux jours, le personnel administratif prend la relève pour monter les dos-



Le fameux pont qui « bloquait » l'eau ...

siers de remboursement auprès des assurances. Certaines personnes sont déjà sûres d'être indemnisées

puisque celles-ci avaient dans leur contrat d'assurance une garantie contre les refoulements d'égoûts,

qui marchera au cas où la demande de catastrophe naturelle demandée par le maire n'aboutirait pas.

► Source : SHOM

Coefficient de marée : 101 le matin et 102 le soir

4

Atlas des risques littoraux